

Élisabeth CASAVANT-CAOUCETTE

• UN RECORD DE DESCENDANCE

On a beaucoup parlé de la revanche des berceaux. Pour certains, la femme n'était trop souvent qu'une machine à faire des enfants. Pour d'autres, c'était là vouloir tout ramener à la froideur des équations et refuser au moins une petite place à la chaleur des sentiments.

Les historiens ont fait un éloge mérité de nos mères *dépareillées*, ainsi que les appelait Mgr Albert Tessier. Saluons quatre d'entre elles.

En 1941, un octogénaire de Colorado Springs, État du Colorado, se prétendait le champion des grands-parents de l'Amérique : il comptait 82 descendants directs vivants.

Fernand Denis, chef des nouvelles au *Petit Journal*, chargea l'auteur de ces lignes d'inviter les lecteurs à relever le défi, ce qui lui permit, au cours des semaines suivantes, de rencontrer quatre solides aïeules.

Mme Pierre Vachon, d'East-Angus, comté de Compton, s'enorgueillissait de 115 descendants directs vivants.

Mme Napoléon Grenier, de Saint-Esprit, comté de Montcalm, n'en avait pas moins de 168 à son tableau...d'affection.

Mme Damas Jutras-Lemaire, de Saint-Zéphirin-de-Courval, comté de Yamaska, avait peine à se souvenir des prénoms de tous les siens : ils étaient...262 !

Mais le concours finit faute de concurrentes avec Mme Élisabeth Casavant-Caouette, d'Upton, comté de Bagot, qui venait de fêter son centième anniversaire de naissance : elle avait une descendance composée de : 8 enfants, 78 petits-enfants, 237 arrière-petits-enfants et 40 arrière-arrière-petits-enfants ; faites l'addition : 363 descendants directs vivants, dont l'un, un petit-fils, passionné de généalogie, possédait un impeccable tableau synoptique.

Chapeau, tout de même !

Claire CASGRAIN (voir Claire KIRKLAND-CASGRAIN)

Thérèse F. CASGRAIN (voir Thérèse FORGET-CASGRAIN)

La baronne de CASTELNEAU (voir Louise GRIGNON-DE CASTELNEAU)

Sœur CATHERINE-AURÉLIE (voir Aurélie CAOUCETTE)

Louise CHAMBAZ (voir Louise CARON-CHAMBAZ)

Andrée CHAMPAGNE

• POUR UNE TÉLÉVISION ORIENTÉE VERS LES JEUNES

Elle a un nom aussi effervescent que la couleur de sa chevelure. Peut-être ne souhaite-t-elle pas que l'on se souvienne surtout de cette Donalda, dont personne autre que *Séraphin* n'aurait voulu assombrir le frais minois. C'est pourtant ce rôle qui, sauf erreur, a consacré son talent, dans l'omniprésent monde des sondages, en tout cas.

Elle a par la suite interprété de nombreux rôles, toujours avec beaucoup de présence et d'autorité. Est-ce la vague conservatrice de septembre 1984 qui lui aura permis de décrocher son rôle le plus important ? Elle prenait alors place dans le cabinet fédéral à titre de ministre d'État à la Jeunesse.

En même temps que se terminait la Décennie de la femme, proclamée en 1975 par les Nations unies, survenaient deux autres grandes campagnes de sensibilisation à des problèmes sociaux : l'Année internationale de la jeunesse et celle des handicapés.

Aux jeunes, Mme Champagne a chaudement recommandé de s'impliquer, en annonçant un premier programme de subventions pour la réalisation de projets spéciaux, et elle s'est entourée d'un conseil de 24 jeunes citoyens pour l'assister dans sa tâche.

Peu après, Mme Champagne se faisait l'avocate, au cours d'une audience du CRTC, d'une télévision orientée vers les jeunes, *ne serait-ce qu'en raison de la nécessité d'investir dans l'avenir de notre société*. Cela comblerait le vide tangible qui existe entre les émissions destinées aux enfants et celles qui s'adressent aux adultes. *Ce sont les prochaines générations de Canadiennes et de Canadiens qui sont en cause, ajouta-t-elle, leur vision de la société et de l'avenir de cette société leur venant en grande partie de la télévision.*

Madame Samuel de CHAMPLAIN (voir Hélène BOULLÉ-CHAMPLAIN)

Marie, Marie-Catherine, Anne-Françoise et Élisabeth CHARLY

● QUATRE SCEURETTES CHEZ LES BONNES SCEURS

Voici une famille qui apparaît dans nos annales presque au seuil de l'histoire de Ville-Marie.

En 1653, le sieur de Maisonneuve est en France pour y recruter des colons sans lesquels il faudra abandonner le frêle établissement de l'île de Montréal. Le 20 juin, plus d'une centaine de nouveaux pionniers s'embarquent sur le *Saint-Nicolas*, à Saint-Nazaire. M. de La Dauversière a confié au sieur de Maisonneuve une jeune femme, Marie du Mesnil, qui fera ainsi la traversée en même temps que Marguerite Bourgeoys.

À Ville-Marie se trouve déjà André Charly, un Parisien de la paroisse de Saint-Gervais. En 1654, il épouse Marie du Mesnil. Le couple aura quatre filles et trois fils. Or, les quatre filles deviendront religieuses de la Congrégation de Notre-Dame.

Élisabeth, l'aînée, épousa tout d'abord Joseph de Montennon ; elle entra par la suite à la congrégation sous le nom de Soeur Sainte-Françoise ; elle était devenue veuve, en novembre 1694, lors d'une escarmouche avec des Iroquois.

Marie, la deuxième, fut en fait la première des quatre sœurs à prendre l'habit des filles de Marguerite Bourgeoys et, sans doute à cause de cela, on la désignait sous le nom de Sœur Charly.

Puis, Catherine prit à son tour le voile, Sœur Saint-Ange-du-Sacrement.

Enfin, la *p'tite dernière* de la famille, Anne-Françoise, suivit l'exemple de ses frangines et devint Sœur de la Nativité.

L'une des plus saintes familles du Canada, devait écrire le sulpicien Faillon. Pour cause !

Yvette CHARPENTIER

● LA MARRAINE DE DIX MILLE MIDINETTES

C'est le titre mérité qu'on lui décerna dans les journaux, en 1970, lorsqu'elle prit sa retraite, car, en 1937, elle avait été la première employée du vêtement, dans le *haut de la ville*, à signer un contrat syndical.

Elle avait connu les débuts les plus modestes qui soient, obligée dès l'âge de dix ans de gagner des sous, mais elle devait connaître malgré tout, grâce à sa persévérance et à son dynamisme, une existence peu ordinaire.

C'est parce que j'ai été vendeuse de fleurs de papier, puis brasseuse de chocolat et enfin fille d'usine à quatorze ans que j'ai travaillé toute ma vie à l'amélioration des conditions de travail des midinettes, expliquait-elle, rappelant que le syndicalisme avait transformé l'existence de ces *esclaves* qui, en 1920, demeuraient rivées à une machine à coudre du matin au soir pour 1,75\$ par jour.

À l'âge de 25 ans, Yvette Charpentier se retrouve à l'hôpital pour la troisième fois. Quand elle revient à sa chambre, après dix semaines de sanatorium, ses vêtements ont été rongés par les rats. À l'usine, une autre ouvrière a pris sa place. Elle parvient à décrocher du travail dans une autre entreprise, sans pour cela, bien sûr, se sentir à l'abri de la faim, de la fatigue, de l'exigence des contremaîtres, du risque que la maladie la terrasse encore, ou que les propriétaires fassent banqueroute !

Elle apprend que les ouvriers du *bas de la ville* se sont syndiqués, que les conditions se sont grandement améliorées. En 1937, on recrute dans son usine ; elle prend la parole à l'assemblée que l'on a convoquée à cette fin.

Serez-vous capables, si nous adhérons à l'union, de mettre fin aux injustices que nous devons subir pour gagner notre vie ? demande-t-elle. *Ça ne se reproduira plus jamais si j'y peux quelque chose, je vous le promets !* C'est Claude Jodoin, le futur président du Congrès du travail du Canada, qui vient de parler. Sa réponse, dit-elle, *bouleversa toute ma vie.*

L'Union internationale des ouvriers de la robe comptait plus d'un demi-million de membres quand Yvette Charpentier prit sa retraite. Pourquoi la considérait-on comme la marraine de dix mille midinettes ? C'est le nombre d'ouvrières qui ont bénéficié des cours dont elle fut l'instigatrice pour accroître leur bagage scolaire.

Louise-Josephte CHARTIER DE LOTBINIÈRE-HARWOOD

Marie-Charlotte CHARTIER DE LOTBINIÈRE-BINGHAM

Julie-Christine CHARTIER DE LOTBINIÈRE-JOLY

● Les *TROIS GRÂCES*

Elles étaient les filles de Michel-Eustache-Gaspard-Alain Chartier de Lotbinière, seigneur de Vaudreuil, de Rigaud et de Lotbinière, et de Charlotte Munro. Le père fut un homme public de grande distinction : député, président de la Chambre puis conseiller législatif. Les postes qu'il occupa et son titre de marquis lui ouvraient sans doute tous les salons, que fréquentèrent tout naturellement Louise-Josephte, Marie-Charlotte et Julie-Christine, que l'on qualifia vite de trio des *trois grâces*.

L'aînée, Louise-Josephte, épousa, en 1823, un modeste employé de quincaillerie, Robert Unwin Harwood, arrivé au Canada deux ans plus tôt. Une telle union le fit entrer de plain-pied dans la société montréalaise. Lorsqu'en 1829, sa femme hérita de la seigneurie de Vaudreuil, il s'y fixa et en assuma la gestion. Les annalistes gardent de ce couple la meilleure opinion. M. et Mme de Lotbinière-Harwood secouraient les indigents ; ils figurèrent au nombre des rares seigneurs à transformer leurs terres en franc et commun soccage. Robert Unwin Harwood représenta Vaudreuil à la Chambre et le comté de Rigaud au Conseil législatif.

Marie-Charlotte s'était mariée deux ans avant son aînée. Son époux était un gentilhomme des États-Unis, William Bingham, allié à la famille Ashburton, d'Angleterre. Après avoir vécu à Montréal, le couple alla s'installer à Paris pour donner à ses trois filles une formation soignée. Elles devinrent comtesses par alliance, Louise ayant épousé le comte Brian de Bois-Guilbert, Charlotte, le comte Dourier de Romanancho, et Georgiana, le comte Raoul d'Espremnil. Mme Bingham mourut à Londres en 1865.

La cadette, Julie-Christine, épousa un gentilhomme français, Gaspard-Pierre-Gustave Joly, en 1828. Celui-ci, citoyen de Genève, était également propriétaire à Épernay, et c'est là que naquit un premier fils, Henri Gustave, qui allait devenir lieutenant-gouverneur de la Colombie britannique. Un second, Edmond, choisit la carrière des armes, participa à la prise de Sébastopol (1855) et tomba sous les balles en Inde deux ans plus tard.

Marie-Madeleine CHAUVIGNY-GRUEL DE LA PELTRIE

● LA FONDATRICE SÉCULIÈRE DES URSULINES

De son vrai nom, Madeleine Cochon de Vaubougon, mais son père, qui avait acheté le fief de Chauvigny, en prit le nom, en 1618, avec la permission royale. Il le trouvait sans doute plus élégant !

La jeune fille se destinait à la vie religieuse, mais devant l'insistance de son père, elle épousa Charles de Gruel, seigneur de la Peltrie. Le manoir où ils vécurent existe toujours, près de l'église de Bivilliers, au Perche.

Le seigneur mourut au siège de La Rochelle en 1628, laissant une veuve à la fois jeune et riche. Elle multiplia les astuces pour se soustraire aux représentations de son père, qui souhaitait la voir se remarier. Elle se brouilla avec lui et se retira dans un couvent, probablement celui de Morgagne-au-Perche.

Elle résolut de passer en Nouvelle-France en apprenant que les Ursulines de Tours envisageaient l'établissement d'un rameau de leur communauté à Québec. Après un procès que lui avaient intenté sa sœur aînée et son beau-frère, un partage lui laissa des biens d'une valeur de 90 000 livres.

Au début de 1639, elle apprend que le projet des Ursulines serait reporté parce que les deux voiliers frétés par les Cent-Associés sont complets. Elle se dit aussitôt prête à en louer un à ses propres frais, un déboursé de 8 000 livres. De sorte que si Marie de l'Incarnation fut la première supérieure des Ursulines de Québec, Mme de la Peltrie en fut la fondatrice séculière.

En débarquant au pied du cap Diamant, le 1^{er} août 1639, elle s'employa à la conversion des peuplades indigènes. Son zèle ne se démentit jamais. Marie de l'Incarnation, faisant son éloge, l'appelait *une sainte*.

Mme de la Peltrie mourut d'une pleurésie en 1671. Dans l'église de Bivilliers, une plaque rappelle sa mémoire.

Rosalie CHERRIER-PAPINEAU

● ELLE FUT LA MÈRE D'UN PATRIOTE

Le sens de l'appartenance au sol qui nous a vus naître s'acquiert souvent à la table familiale. Si Louis-Joseph Papineau est devenu l'homme politique dont on connaît la stature, il ne le doit pas qu'à son père, Joseph, fils de tonnelier, devenu le premier orateur de son temps, mais aussi à sa mère, qui avait vu le jour à Saint-Denis-sur-Richelieu. La seule évocation de ce village en fonction du soulèvement de 1837-38 nous laisse deviner qu'il constituait depuis quelques décennies déjà une pépinière de patriotes-résistants.

Les Cherrier, comme les Papineau, les Viger, les Bruneau, les Dessaulles, figurent au nombre des familles qui s'impliquèrent dans la vie politique du Bas-Canada.

Rosalie Cherrier, écrit l'historien Fernand Ouellet, fut une mère plutôt austère. Ce trait de caractère, il l'a décelé à la lecture des quelques lettres signées de sa main qui ont été conservées jusqu'à aujourd'hui. Elle était volontaire et dévote, à une époque où ces caractéristiques constituaient des qualités.

Elle eut une fille et quatre fils. Rosalie entra par le mariage dans la famille Dessaulles ; des fils, il paraît que Louis-Joseph était son préféré ; mais peut-être est-ce la rigueur dont elle fit preuve à son endroit qui fit naître chez lui une réaction contraire : il quittera le giron de l'Église pour le rallier peu avant son décès.

Rosalie Cherrier mourut en 1832, à l'âge de 70 ans, victime d'une épidémie de choléra qui sévissait dans le Bas-Canada. Son mari, Joseph, lui survécut neuf ans. Il s'éteignit à Montréal à l'âge de 90 ans.

Madame François-Marie-Thomas CHEVALIER DE LORIMIER (voir Henriette CADIEUX-CHEVALIER DE LORIMIER)

Monique CHEVRIER

● UNE RELIGIEUSE CHEZ LES GASTRONOMES

Au Québec, les religieuses ont toujours enseigné l'art culinaire, qui figurait traditionnellement aux programmes des instituts familiaux et autres écoles de formation des jeunes filles alors qu'on préparait celles-ci essentiellement en fonction de leur futur rôle de mères de famille.

Dès les premiers balbutiements de l'enseignement de la cuisine professionnelle, certaines d'entre elles devinrent d'excellents professeurs. Sœur Monique Chevrier, de la Congrégation de Notre-Dame, est de celles-là.

Originnaire de Vaudreuil, elle obtint en 1950 le diplôme supérieur d'économie domestique. La recherche de perfectionnement l'amena à effectuer des stages en différentes maisons réputées, notamment à l'Essex House de New York, à la Palmer House de Chicago, de même qu'au restaurant Prunier, de réputation internationale, à Paris.

Sœur Monique Chevrier a enseigné à la section de cuisine professionnelle de l'École des métiers commerciaux, qui fut à l'origine de l'actuel Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, à Montréal. Elle est actuellement directrice de l'École culinaire de l'Institut national des viandes. Elle possède de nombreux parchemins et fait tout naturellement partie de plusieurs clubs gastronomiques. Elle est notamment chevalier de l'Ordre de Saint-Fortunat, pairesse des Grands vins de France et dame de la Chaîne des rôtisseurs.

Marie-Louise CHOQUET-MASSON

● MON FILS, JE SUIS FIÈRE DE TOI !

Les femmes de Sparte n'étaient pas plus héroïques, écrit L.-O. David à son sujet. Elle était la mère de deux Patriotes de Saint-Benoît, comté des Deux-Montagnes : le docteur Luc-Hyacinthe Masson et Damien Masson.

Le premier avait été nommé secrétaire de la grande assemblée de Sainte-Scholastique et le second avait épousé passionnément la même cause. Ils tombèrent sous le coup de mandats d'arrestation et prirent la route des États-Unis, mais un passeur les reconnut à la tête du canal de Beauharnois et les volontaires stationnés à Coteau-du-Lac les firent prisonniers. Le lendemain, on les conduisait à la prison de Montréal.

Un dimanche matin, le docteur Masson et sept autres *Patriotes* sont convoqués dans la chambre du geôlier : on les exilera tous aux Bermudes dès le lendemain. Permission leur est donnée, cependant, de recevoir les membres de leur famille.

La mère du docteur se présente ; elle tient à fortifier son fils et domine une émotion fort compréhensible. *Mon fils, lui dit-elle, tu pars pour l'exil, tu as voulu te sacrifier pour tes compagnons de prison. Sois courageux jusqu'à la fin. Je suis fière de toi.*

Le nom de Luc-Hyacinthe Masson figure fort justement parmi les personnages dont le monument des *Patriotes* élevé au cimetière de la Côte-des-Neiges évoque le souvenir.

Marie CHRÉTIENNE-BOUCHER

● UNE JEUNE HURONNE QUI FIT TRÈS BIEN

On ne connaîtra probablement jamais son nom véritable, car c'était une fille des bois, c'est-à-dire une Amérindienne, probablement de souche huronne, car elle étudia chez les Ursulines, et ce sont surtout des autochtones de cette extraction qu'accueillait Marie de l'Incarnation. Certaines, écrivait-elle à son fils, ne sont que des *oiseaux passagers*, mais, ajoute-t-elle, *il y en a qui persévèrent et que nous élevons à la française : on les pourvoit ensuite et elles font très bien.*

On peut dire de Marie Chrétienne qu'elle *fit très bien*. En 1649, elle épousait Pierre Boucher, des Trois-Rivières, le futur gouverneur de ce bourg. Le contrat de mariage fut reçu le 17 janvier de cette année-là par le notaire Guillaume Audouart.

L'archiviste Pierre-Georges Roy, qui a examiné le document, souligne que cette union fut sans doute agréable à tous les parents et amis des deux parties si l'on en juge par les personnalités qui apposèrent leur signature à l'acte notarié. Marie Chrétienne apportait une dot de cinq cents livres, dont trois cents provenant d'une bienfaitrice des missions du Canada, et le reste, des Jésuites.

La même année, le 11 décembre, le couple présentait un fils au baptême ; malheureusement, la mère mourut sans doute peu après, car, en juillet 1652, Boucher épousait en secondes noces Jeanne Crevier, fille de Christophe. Les Boucher de Boucherville, de Grosbois, de Niverville, de Montbrun, de La Bruère, de La Perrière et autres descendent de cette union.

Sœur CLAIRE-DE-JÉSUS (voir Claire JULIEN)

Madame Lambert CLOSSE (voir Élisabeth MOYEN-CLOSSE)

Marguerite et Régina CLOUTIER

● DEUX SŒURS DANS LA POLICE

En 1979, les quotidiens de Montréal annoncent que le Service municipal de police vient d'admettre des femmes dans ses rangs. Certains ont cru que c'était là une première. Or, une trentaine d'années plus tôt, on avait recruté deux contingents de policières, soit dix, puis onze. Pour rappeler cette double initiative, soulignons la carrière de deux de ces pionnières, qui sont sœurs, et qui sont maintenant à la retraite.

Marguerite Cloutier faisait partie du premier groupe, et Régina, du second. *Nous étions très près l'une de l'autre et nous aimions l'aventure*, soulignait cette dernière au reporter Paul Roy, de *La Presse*, lorsqu'elle prit sa retraite en mars 1985 après 37 années de services. Elle fut tout d'abord affectée à la protection de la jeunesse, puis on la muta à l'escouade de la moralité dont elle fit partie pendant 25 ans.

Au départ, les citoyens n'en croyaient pas leurs yeux : *des policiers habillés en femmes !* s'étonnaient-ils parfois. Mme Régina Cloutier rappelle qu'au début, les policières ne portaient pas d'armes, bien que sa sœur et elle fissent partie de l'équipe de tir ! *J'ai aimé mon travail du premier jusqu'au dernier jour*, dit-elle, en recevant une gerbe de ses collègues.

Madame Zacharie CLOUTIER (voir Madeleine ESMARD-CLOUTIER)

Annette-Églantine CODERRE

● UN DOCTORAT À L'ÂGE DE 87 ANS !

Boileau disait que *chaque âge a ses plaisirs, son esprit et ses mœurs* ; il aurait probablement ajouté *sa soif de culture*, si Annette-Églantine Coderre eut été de son temps. Car cette femme vient d'obtenir son doctorat à l'âge de...87 ans ! Avec les *glaces de l'âge*, aurait écrit Jean-Jacques Rousseau.

Eh quoi, dit-elle à une journaliste de *La Presse*, Martha Gagnon, *vous pensez qu'à mon âge, je devrais m'appuyer sur une canne, porter une vieille robe et radoter toute seule dans mon coin ? J'aime me culti-*

ver, ajouta-t-elle en fixant ses ongles vermeils, *je m'intéresse à tout ce qui se passe autour de moi.*

Elle est Sherbrookoise, et a pleinement bénéficié des avantages résultant de la fondation de l'université de sa ville. *Je pense*, dit-elle, *que je suis là depuis l'ouverture.*

La thèse qui lui a valu son doctorat portait sur un sujet de haut intérêt : le nouveau visage de la femme dans le roman contemporain en littérature québécoise et canadienne-anglaise depuis 1970 !

C'est peu avant la fin de 1984 qu'Annette-Églantine Coderre réalisa une ambition...qu'elle n'avait jamais eue ! Son directeur de thèse la convainquit qu'elle pouvait y arriver. Son travail de maîtrise, rédigé en anglais, et qu'elle avait défendu en 1968, traitait également du rôle de la femme dans la littérature.

COLETTE (voir Édouardina LESAGE)

Laure CONAN (voir Félicité ANGERS)

Mère de la CONCEPTION (voir Mary IRWIN)

Willa Marion COOK (voir Willa Marion O'MEARA-COOK)

Hélène CÔTÉ – Sœur Marie-Stéphane

● LA PREMIÈRE ÉCOLE DE MUSIQUE DU QUÉBEC

Les Sœurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie ont toujours été reconnues pour l'excellence de leur enseignement dans le domaine de la musique. Alexis Contant, Guillaume Couture, Arthur Letondal, Romain-Octave Pelletier y ont formé de futurs artistes. Parmi les élèves de ce dernier figure une jeune religieuse qui dotera éventuellement le Québec de sa première et véritable école de musique.

À 32 ans, Sœur Marie-Stéphane devient directrice des études musicales de sa communauté. Elle met tout de suite en route un manuel visant à rationaliser l'enseignement de la musique, bénéficiant en cela de l'appui de ses professeurs : Alfred Laliberté, Claude Champagne, Raoul Pâquet. Puis, elle entreprend de décerner ses propres diplômes, ce qui conduit à la reconnaissance officielle, au tout début de 1933, de l'École supérieure de musique d'Outremont. Quelques mois passent et c'est l'affiliation à la faculté des arts de l'Université de Montréal.

Des professeurs aussi prestigieux que Jean Dansereau, Léo-Pol Morin, Roland Leduc, Guillaume Couture, Rodolphe Plamondon, Bernard Diamant et Yvonne Hubert avaient formé, depuis un demi-siècle, une relève dont le Québec s'enorgueillira à juste titre.

Sœur Marie-Stéphane entretient de l'admiration à l'égard de Vincent d'Indy, qu'elle considère comme un remarquable pédagogue. L'année 1951 marque le centenaire de sa naissance, et elle obtient que son nom soit donné à l'école qu'elle dirige.

Est-il nécessaire d'en écrire davantage pour évaluer l'apport de cette religieuse à la vie musicale du Québec ? Le chroniqueur Jean-

Philippe Beaudin soulignait dans *La Presse* que notre célèbre compatriote Wilfrid Pelletier l'a beaucoup consultée avant de fonder, en 1942, le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec.

Rappelons qu'en 1960, l'École Vincent-d'Indy emménageait dans un bel édifice sur le flanc du mont Royal. On donna le nom du grand pédagogue à la rue qui y conduit. Et c'est celui d'un autre pédagogue, québécois celui-là, Claude Champagne, que reçut l'auditorium de la maison.

Maria CÔTÉ-LÉVESQUE et Thérèse LEMIEUX-HALLÉ

● PREMIÈRES QUÉBÉCOISES À PILOTER DES AVIONS

Les citoyens les plus âgés de Québec se souviennent sans doute de l'exploit qu'accomplit le pilote Jean-Marie Landry, le 22 août 1919, lors de l'inauguration du pont de Québec, alors qu'il passa en aéroplane sous l'arche principale, sous les yeux sans doute dubitatifs du prince de Galles !

Pendant plusieurs années, des brevets de pilotage ne furent remis qu'à des hommes, mais il ne faut pas croire que ces dames ne rêvaient pas de manier le manche à balai ailleurs...qu'au foyer ! Deux Québécoises furent les premières à y parvenir : Mme Maria Côté-Lévesque et Mme Thérèse Lemieux-Hallé. Il fallait tout de même avoir une bonne dose de courage, au moment où les pilotes souhaitaient surtout passer pour des casse-cou.

C'est tout d'abord le terrain de l'exposition qui servit aux pilotes de Québec, puis ce fut celui du bois Gomin. On ne devait aménager l'aérodrome de l'Ancienne-Lorette que pendant la dernière guerre.

Certains se posaient parfois sur les plaines d'Abraham, même si on le leur défendait. Le plus prestigieux pilote qui y atterrit fut nul autre que Charles Lindbergh, en avril 1928 : il amenait un spécialiste et apportait du sérum pour son ami, Floyd Bennett, qui se mourait à l'hôpital Jeffery Hale. C'est l'année précédente qu'il avait réussi la traversée de l'Atlantique sans escale, d'ouest en est.

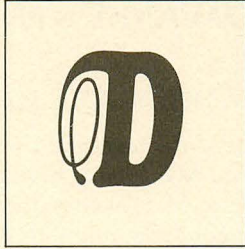
Madame Charles COUTURE (voir Marie HUARD-COUTURE)

Madame Eustache COUTURE (voir Françoise HUARD-COUTURE)

Madame Guillaume COUTURE (voir Anne ESMARD-COUTURE)

Madame Joseph COUTURE (voir Marie-Jeanne HUARD-COUTURE)

Pearl CRITCHLOW (voir Pearl LARSEN-CRITCHLOW)



Marie-Louise DANDURAND-DUQUET

● IL FALLUT PENDRE DEUX FOIS SON FILS

Son fils n'avait que 21 ans quand il monta à l'échafaud. Orphelin de père, Joseph Duquet se destinait au notariat et il eut pour patrons Joseph-Narcisse Cardinal et Marie-Thomas Chevalier de Lorimier qui, comme lui, devaient payer de leur vie leur ardeur nationaliste.

Le 6 décembre 1837, Joseph Duquet, le drapeau de l'indépendance à la main, franchit la frontière pour se réfugier aux États-Unis. Il participe à l'affaire de Moore's Corner, se réfugie à Swanton et rentre au pays quand lord Durham proclame l'amnistie.

Au début de novembre 1838, il tente, avec Joseph-Narcisse Cardinal qui l'aimait comme son enfant, écrit L.-O. David, de s'emparer d'un dépôt d'armes à Caughnawaga. Ils sont trahis et conduits au cachot. Ils devront monter à l'échafaud.

La veille de l'exécution, Mme Dandurand-Duquet écrit au gouverneur général. *La vieille mère d'un fils malheureux, que son âge tendre a entraîné au bord de l'abîme, se jette aux pieds de Votre Excellence, la douleur dans le cœur, les sanglots dans la voix, pour demander à Votre Excellence le pardon de son fils. Demain, l'ordre fatal en vertu duquel le fil de ses jours sera tranché, doit être exécuté. Faut-il qu'il meure au matin de la vie, lui, le seul soutien de sa vieille mère dans les derniers jours de son existence, lui, le seul protecteur de ses trois jeunes sœurs, lui, ce modèle parfait de piété filiale et d'amour fraternel, lui, si chéri de tous ses amis !*

L'infortunée mère fait appel aux sentiments du gouverneur général : *La clémence, qui est la vertu des rois, devrait être une de vos plus nobles jouissances. Pardonnez donc à mon fils, et tous ses compatriotes se joindront à moi pour bénir votre mémoire. Pardonnez à mon fils, et l'expérience apprendra au monde que la miséricorde et non la rigueur produit la loyauté.*

Le gouverneur général s'en tint à la rigueur. Le 21 décembre, il fallut que le bourreau pendît deux fois Joseph Duquet pour qu'il quittât ce monde ! La foule eut beau crier *Grâce ! grâce !*, il corrigea froidement son erreur !

Madame Raoul DANDURAND (voir Joséphine MARCHAND-DANDURAND)

Marie-Marguerite DAVANNE – Mère Saint-Louis-de-Gonzague

● SES CHEVEUX BLANCHIRENT EN L'ESPACE D'UNE NUIT

Ruiné par des transactions comportant trop de risques, un négociant de Paris passa en Nouvelle-France avec sa femme et sa fille vers 1720 afin de refaire sa fortune. M. Davanne y acquit une certaine aisance, mais d'autres affaires malheureuses eurent raison de ses actifs. Il décida d'aller tenter sa chance sous d'autres cieux, laissant à Québec son épouse et sa fille, Marie-Marguerite, qui avait été confiée aux Ursulines.

Il devait demeurer absent pendant une année, mais Mme Davanne resta sans nouvelles beaucoup plus longtemps que cela. Son entourage lui représenta que son mari avait sans doute quitté la *vallée de larmes* pour un monde meilleur.

Mme Davanne décida de rentrer en France auprès de sa famille, dans l'espoir d'y obtenir des renseignements sur le sort de son conjoint. Sa fille, qui souhaitait prendre le voile, lui demanda de la laisser auprès des Ursulines. Elle y consentit et lui apporta son portrait peint à l'huile : elle souhaitait sans doute demeurer présente à ses yeux au moins par cette toile.

Pas plus à Paris qu'à Québec on n'avait entendu parler de M. Davanne. La *veuve*, dit-on, était d'une rare beauté. Les prétendants tournaient tout autour d'elle. Ses meilleurs amis lui représentèrent qu'elle avait très certainement reconquis sa liberté et pouvait aspirer à un second conjungo. Se fit-elle violence ? En tout cas, elle y consentit.

Vous l'avez deviné : l'airain avait à peine fini d'égrener la joyeuse nouvelle que...M. Davanne faisait surface. Aucune des douzaines de lettres qu'il avait écrites à sa femme n'était parvenue à destination. Il avait une nouvelle fois séduit dame fortune...mais sa dame à lui l'avait *oublié*.

C'est vers une autre *dame* qu'il se tourna : Thémis. À cette époque, l'attente, pour la femme, était une vertu. Le mari obtint de la justice une lettre de cachet enfermant sa femme dans un couvent pour le reste de ses jours.

Lorsque Marie-Marguerite apprit ce malheur, on dit que ses cheveux blanchirent en l'espace d'une nuit. Elle prit le voile sous le nom de Mère Saint-Louis-de-Gonzague et, nous dit l'archiviste Pierre-Georges Roy, le portrait de Mme Davanne fut retouché pour en faire une *Sainte Catherine* qui existe toujours.

Marie-Claire DAVELUY

● OÙ LE FÉMINISME A CONDUIT À L'HISTOIRE

Du féminisme à l'histoire, il n'y eut qu'un pas pour elle. *Je m'intéressais vivement au rôle de la femme*, expliquait-elle en 1942 lors

d'une entrevue qu'elle accordait à Mme Germaine Guèvremont. *Il me semblait qu'on n'était pas très juste pour la femme et qu'on la reléguait dans l'ombre. J'ai voulu savoir ce qu'était la femme dans le domaine social, et surtout la femme de mon pays.* C'est ainsi qu'elle s'achemina vers l'histoire.

En 1919, elle signe son premier livre, *Histoire de l'orphelinat catholique*, ce qui l'avait amenée à se pencher sur le Montréal religieux, social, philanthropique, même mondain, puisque de grandes dames s'occupèrent de ce problème.

Puis naquirent Perrine et Charlot qui, dans *L'Oiseau bleu*, revue fondée par la Société Saint-Jean-Baptiste, présentèrent aux jeunes les grandes figures de nos annales ; ces contes, réunis, forment six volumes. Le premier lui valut le prix David (1924).

En 1934 paraît aux Éditions Albert Lévesque une biographie de Jeanne Mance. *Je pensais*, expliquait-elle, *à M. de Maisonneuve au pied de qui les hommes s'empressent d'aller déposer des fleurs, tandis que le monument de Jeanne Mance, sa collaboratrice, ne recevait en hommage que les rayons du soleil.* Cet ouvrage lui mérita un prix de l'Académie française et, à nouveau, le prix David (1935).

Marie-Claire Daveluy a fondé l'École des bibliothécaires avec un groupe de compagnes. À la mort du docte Aegidius Fauteux, conservateur de la Bibliothèque municipale de Montréal, elle prit sa relève de façon intérimaire.

Après une telle carrière, il était normal que la Bibliothèque nationale du Québec donnât son nom à l'une de ses succursales.

Thérèse DAVIAU-BERGERON (voir Ginette KEROUAC)
Madame Athanase DAVID (voir Antonia NANTEL-DAVID)

Léocadie DAVID

• LES GRANDES DAMES DU SAULT-AU-RÉCOLLET

En 1842, Mgr Ignace Bourget est en France, à la recherche de communautés religieuses qui consentiraient à s'implanter dans son diocèse. À Paris, rue de Renne, Madeleine-Sophie Barat le reçoit. Elle a fondé plusieurs couvents dans son pays pour la Société du Sacré-Cœur. Il s'entretient ainsi avec une femme remarquable qui montera plus tard sur les autels. Elle lui recommande de frapper à la porte de la mère provinciale de l'ordre en Amérique, la révérende sœur Hardey.

Dès décembre de la même année, quatre religieuses quittent New York pour Montréal, qu'elles atteignent après un voyage indescriptible. Elles remontent la rivière Hudson dans un bateau que bloquent la glace et un blizzard. Il leur faudra ensuite huit jours pour atteindre Laprairie dans une diligence sur patins, à ciel ouvert. De là, elles doivent traverser le Saint-Laurent dans une simple embarcation, entre les glaces flottantes.

C'est à Saint-Jacques-de-l'Achigan qu'elles se fixèrent tout d'abord, mais elles jugèrent que c'était trop loin de Montréal. En 1847, elles s'établissent dans l'île Jésus, à Saint-Vincent-de-Paul, mais là encore une difficulté se pose : quand les parents visitent leurs filles, il leur faut traverser la rivière des Prairies au moyen de modestes embarcations. Quatre ans plus tard, le curé Vinet, du Sault-au-Récollet, leur offre un magnifique terrain dans sa paroisse.

C'est l'une des premières recrues d'origine canadienne, Sœur Léocadie David, qui sera chargée de diriger les travaux de construction du futur couvent, qui brûlera hélas ! en 1929. Elle est l'économe de la communauté, et elle s'installe avec une ou deux collègues dans une petite maison située en bordure de la propriété. Elle a l'œil à tout : édification du couvent proprement dit, de la chapelle, de l'école ; aménagement paysager du domaine, mise en route d'un potager, même d'une ferme. C'est en 1858 que les religieuses emménagent.

Il n'est pas utile de résumer ici l'œuvre d'éducatrices dont les Sœurs du Sacré-Cœur se sont acquittées au fil des générations. Leur réputation n'est plus à faire.

Mary Jane DAVIS

● UNE AUTHENTIQUE...PANTALONNADE

Ce n'est pas que nous la considérons comme une *martyre* de la cause féministe, mais l'aventure qui lui est arrivée démontre bien que chez nous, il y a un siècle, la décence n'était pas le seul critère du jugement que l'on portait sur la tenue vestimentaire de la femme.

En 1884, Mary Jane Davis déambulait, rue Notre-Dame, vers le port, où elle souhaitait trouver du travail. Elle était *affublée d'un habillement de son mari*, rapporte *Le Monde*.

Un constable, offusqué de l'apercevoir en pantalon, n'y vit sans doute, le pauvre, qu'une infraction à quelque règlement municipal et il la conduisit prestement devant le tribunal.

Ce fut, dit le journal, un éclat de rire général. Le recorder ne la condamna à aucune amende, mais lui fit promettre *de garder son jupon*. Après tout, si sa force physique lui permettait de manutentionner les marchandises sur les docks, elle se serait sentie plus confortable dans les vêtements de son mari !

1884, direz-vous, c'était le moyen âge ! Vous pensez ? En 1950, les policiers de la bonne ville de Montréal ne remettaient-ils pas des boléros de papier aux dames qui se promenaient les épaules nues, sous le soleil d'été ? Histoire...de ne pas nuire au tourisme !

Michèle DE GUIRE (voir Michèle THIBODEAU-DE GUIRE)

Marie-Anne et Marie-Madeleine DESAULNIERS

● L'ASTUCE DES DEMOISELLES DESAULNIERS

Le négoce a toujours exigé pas mal d'astuce, mais cette caractéristique n'a jamais été l'apanage exclusif des hommes.

Vers 1740, les circonstances amènent les autorités de la Nouvelle-France à faire enquête sur le commerce des demoiselles Desaulniers à la mission du Sault-Saint-Louis, en face de Montréal ; c'était, assurait-on, un tout petit magasin destiné à approvisionner les Iroquois.

Mais certains indices laissaient croire que sous ce couvert, les négociantes refilaient des pelleteries aux Anglais d'Albany plutôt que de les remettre aux comptoirs de la compagnie des Indes, ce qui constituait des transactions frauduleuses.

Les Jésuites, qui avaient la charge spirituelle de la mission, estimaient que les demoiselles Desaulniers étaient blanches comme neige à cet égard. Pourtant, trois gouverneurs se penchèrent successivement sur le dossier. L'un d'eux, le marquis de la Jonquière, sans attendre l'approbation de la cour, fit fermer le magasin et donna ordre au révérend père Tournois, protecteur des négociantes, de rentrer en France.

Mais les demoiselles Desaulniers avaient plus d'un tour dans leur sac. Par on ne sait quelle nouvelle astuce, elles finirent par convaincre la compagnie des Indes de demander elle-même leur retour dans la mission, ce à quoi la cour s'objecta.

Cependant, le gouverneur de Montréal le leur permit pour 24 heures seulement, afin de leur permettre de régler certaines affaires demeurées en suspens. Mais n'ayant sans doute pas la notion du temps, elles restèrent sur les lieux, et il fallut qu'un autre gouverneur, M. Duquesne, les en fasse expulser.

Cette fois, elles décidèrent de plaider leur cause en France. Elles avaient trouvé un autre argument pour motiver la reprise de leur commerce : elles savaient admirablement préparer...le ginseng, que ses qualités toniques avaient rendu très populaire en France. Mais la cour jugea sans doute qu'elles n'étaient pas les seules à maîtriser cet art.

Après le traité de Paris, dit l'historien Aegidius Fauteux, les demoiselles Desaulniers se fixèrent à Bordeaux, s'adonnant toujours au commerce. Une vraie vocation !

Madame Jean DESBRIEUX (voir Marguerite DIZY-DESBRIEUX)

**Louise-Charlotte DESCHAMPS DE BOISHÉBERT-
SAINT-OURS d'ESCHAILLON**
**Louise-Geneviève DESCHAMPS DE BOISHÉBERT-
TARIEU DE LANAUDIÈRE**

● DEUX BELLES DAMES DES SALONS DE QUÉBEC

Si l'histoire n'était tissée que de vertus, peut-être lui ferait-on grise mine. Elle s'émaille parfois de...frivolités.

Dès le XVII^e siècle, une certaine vie mondaine apparaît sur le rocher de Québec, et si notre pays a eu ses héroïnes, ses fondatrices, ses mères de famille *dépareillées*, il n'a pas pour cela manqué de femmes occupées de mondanités, de toilettes, de coquetteries, même de...marivaudages, surtout à l'époque de l'intendant Bigot. Nous allons évoquer plus loin l'aimable profil de celle qui fut sa *Pompadour*.

Plusieurs belles dames de la société tenaient alors salon, dont les deux sœurs Deschamps de Boishébert, Louise-Charlotte et Louise-Geneviève. Leur père, Henri-Louis, né à la Rivière-Ouelle en 1679, avait épousé la fille du gouverneur de Montréal, Louise-Geneviève de Ramezay, ce qui ouvrait bien des portes. Le couple avait eu deux fils et trois filles ; l'une de celles-ci était entrée au couvent.

Louise-Charlotte avait épousé Pierre de Saint-Ours d'Eschailion, dont le père, portant même prénom, était venu en Nouvelle-France comme capitaine dans le régiment de Carignan-Salières et avait reçu la seigneurie de Saint-Ours, dans la vallée de la Richelieu. Quant à Louise-Geneviève, elle avait uni sa destinée à celle de Charles-François Tarieu de Lanaudière, dont la mère n'était autre que la célèbre Madeleine de Verchères. Le sieur de Lanaudière connut une carrière classique dans la marine, ce qui ne l'empêcha pas de s'intéresser aux affaires.

Les salons de mesdames de Saint-Ours et de Lanaudière étaient fréquentés par la fine fleur des officiers du marquis de Montcalm, qui avait beaucoup d'estime pour la seconde et qui considérait son mari comme le meilleur de ses amis.

Les sœurs Deschamps de Boishébert, en accueillant les fringants officiers de Montcalm, ont sans doute contribué à leur rendre moins cruel le triste sort de l'ultime défaite.

Jean DESPREZ (voir Laurette LAROCQUE-AUGER)

**Madame Léo-Paul DESROSIERS (voir Marie-Antoinette TARDIF-
DESROSIERS)**

Emma DIGNON – Sœur Édith-Marie

● ADIEU, PETITE SŒUR PANETIÈRE !

Elle est passée en ce bas monde dans le plus complet anonymat, et n'eût été d'un confrère en journalisme, Émile Benoist, du *Devoir*,

l'auteur de ces lignes eût lui aussi ignoré son...passage parmi nous. *Elle vient de partir pour le ciel*, écrivait-il le 12 janvier 1941 ; *elle n'a pas dû attendre longtemps pour que le bon saint Joseph vînt en ouvrir la porte à celle qui fut si bien, selon l'esprit de Jeanne Jugan, pendant toute sa vie ici-bas et pour les autres, petite chercheuse de pain. Il faut prier pour Sœur Édith, et aussi la prier.*

Jeanne Jugan a fondé les Petites Sœurs des Pauvres, cette communauté qui survit par la mendicité pratiquée quotidiennement. Anglaise d'origine, Emma Dignon s'était inscrite au noviciat de Saint-Servan, en Bretagne, au moment où Jeanne Jugan vivait ses dernières années.

C'est l'évêque de Montréal, Mgr Édouard-Charles Fabre, qui appela les Petites Sœurs des Pauvres chez nous. Arrivée en 1887, Sœur Édith-Marie fut l'une des fondatrices du rameau québécois de sa communauté en s'installant avec ses compagnes dans un misérable réduit de ce que l'on appelait alors le village des Oies, à proximité du pont Victoria.

Dès lors, les Petites Sœurs des Pauvres eurent leur voiture noire, d'aspect cellulaire, comme partout ailleurs où elles tendaient la main. Et lorsque la *nôtre* parut dans les rues de Montréal, Sœur Édith-Marie s'y trouvait, comme quêteuse.

Pendant trente, quarante ans, elle alla de boutique en boutique, de magasin en magasin, d'une maison amie à une autre, frappant aux portes avec une petite statue en métal de saint Joseph. Jamais une porte ne lui resta fermée, rapportait-elle à Émile Benoist, pas plus chez les protestants que chez les catholiques. *Encore tout récemment*, écrivait celui-ci, *la charmante vieille nonne, dans son français qui conservait naturellement pas mal d'accent anglais, nous montrait son saint Joseph en métal. Il n'avait pour ainsi dire plus aucune apparence de statue ; morceau de métal, arrondi et parfaitement poli, qu'elle conservait avec son chapelet, dans un même étui.*

Madame Oliva DIONNE (voir Elzire LEGROS-DIONNE)

Rita DIONNE-MARSOLAIS

● PREMIÈRE DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE À NEW YORK

En ce monde d'hommes, comme l'on est maintenant accoutumé de dire, une règle veut que si à l'âge de 35 ans, on n'a pas atteint un haut niveau dans la hiérarchie d'une grande entreprise, le sort en est jeté : on n'en deviendra jamais président-directeur général. Toute personne qui veut accéder au sommet de la pyramide doit être, très tôt, plus forte que les confrères, et si c'est une femme, plus forte, donc, que bien d'autres hommes.

Parce que c'est sans doute exact, on ne saurait penser que Rita Dionne-Marsolais n'a pas su s'imposer par sa formation, sa compétence et sa performance.

Qu'on en juge par les échelons qu'elle a franchis. À l'âge de 25 ans, elle obtient une maîtrise en économétrie. À 29 ans, elle est adjointe au président d'Hydro-Québec. À 32 ans, la voilà vice-présidente de la Société générale de financement. À 35 ans, elle accède à la présidence d'une compagnie de biotechnologie. Enfin, à 37 ans, elle devient la première femme à diriger la Délégation générale du Québec à New York.

Si l'on s'en tenait au budget de cette délégation (un million de dollars) et à son personnel (une trentaine d'employés), on pourrait croire que cette nomination ne représentait pas un grand défi. C'est le contraire qui est vrai, puisque de ces bureaux jaillissent les initiatives visant à stimuler les investissements états-unis au Québec. Une affaire, donc, d'expérience industrielle et commerciale, de contacts avec les milieux financiers, de dynamisme et de constance souriante dans le suivi des dossiers.

Nous avons connu à New York des délégués généraux qui ne possédaient pas aussi idéalement cet éventail de caractéristiques.

Marguerite DIZY-DESBRIEUX

● UNE CHIRURGIENNE À BATISCAN EN 1730

Elle serait sans doute passée inaperçue dans nos annales si elle n'avait vécu une aventure qui fit saliver les médisants et si elle n'avait été...chirurgienne ! En 1666, la famille Dizy est établie aux Trois-Rivières. Pierre Dizy, dit Montplaisir, un Rouennais, a épousé Marie Drouillard en 1659. Tout d'abord boulanger, il s'installe comme colon. En 1689, il agit comme procureur fiscal à Champlain et il sera le premier marguillier de la paroisse. Un honorable citoyen.

Au recensement de 1666, Marguerite est âgée de trois ans. Elle en a donc quatorze lorsqu'en 1677, elle épouse Jean Desbrieux, dont le fils, François, sera lieutenant de milice à Batiscan.

Jean Desbrieux est établi sur une terre, mais comme beaucoup de colons de l'époque, il s'adonne à la traite des fourrures dans le Haut-Outaouais, ce qui l'oblige à de fort longues absences. Bientôt, le sieur François Desjordy, un capitaine réformé, vient consoler Marguerite de son *veuvage* et s'installe sous son toit. Scandale !

L'évêque interdit aux amants de fréquenter les églises de Batiscan et de Champlain. Ils souhaitent obtenir copie du mandement et, le 13 juin 1695, un arrêt émis à Versailles oblige les curés Bouquin et Foucault à produire le document. Puis, Sa Majesté demande au procureur général du Conseil souverain de faire enquête. Le comte de Frontenac voyait en cette affaire un empiètement de l'Église sur la juridiction de l'État. Le litige fut ensuite renvoyé au conseil privé du roi *pour être fait droit aux parties ainsy qu'il appartiendra par raison*.

Jean Desbrieux mourut à Montréal en 1699 et la veuve continua d'habiter Batiscan. Selon l'historien André Vachon, elle pratiqua la chirurgie car, en 1730, elle signa une attestation de blessures.

Ses frères, Michel-Ignace et Charles, auraient été des compagnons de Cavalier de La Salle, selon le chercheur Raymond Douville. Le premier obtint en effet une concession au fort Saint-Louis des Miamis en 1682.

Madame James William DOMVILLE (voir Adèle SAVEUSE DE BEAUJEU-DOMVILLE)

Pauline DONALDA (voir Pauline LIGHSTONE)

Madame François DORLOT (voir Louise BEAUDOIN-DORLOT)

Marie-Josée DROUIN-DUTOIT

● AUX PREMIÈRES LOGES DU MONDE DE L'ÉCONOMIE

Voici une femme d'affaires qui figure aux premières loges dans le monde de l'économie, une expression qui lui sied bien puisqu'elle est aussi l'épouse du maestro qui conduit l'Orchestre symphonique de Montréal au zénith de la reconnaissance mondiale.

Marie-Josée Drouin n'est pas seulement économiste, mais aussi analyste des politiques officielles. Sous la présidence du général Alexander Haig, elle dirige une étude sur l'avenir économique et politique de l'Europe de l'Ouest. Elle est directrice générale de l'Institut Hudson du Canada, siège au conseil d'administration du Trust Général du Canada, de la compagnie d'assurance Alliance Mutuelle-Vie et Philips, de la Compagnie Seagram ainsi que de plusieurs autres entreprises, de même que d'organismes sociaux et culturels.

On sait, notamment, que Seagram est la plus grande entreprise mondiale de production et de commercialisation de spiritueux et de vins, regroupant dans vingt-sept pays des sociétés affiliées. L'élection de Marie-Josée Drouin au conseil d'administration de cet important empire témoigne de la considération qu'on lui voue dans les milieux de l'économie.

Madame George DRUMMOND (voir Grace Julia PARKER-HAMILTON/DRUMMOND)

Claire DUBÉ (voir Claire L'HEUREUX-DUBÉ)

Madame Toussaint DUBEAU (voir Anne JOUSSELOT-GALOIS, etc.)

Madame Claude DUBREUIL (voir Anne JOUSSELOT-GALOIS etc.)

Yvonne DUCKETT-AUDET

● BEAUCOUP DE COMÉDIENS LUI DOIVENT LEUR CARRIÈRE

On peut dire de Mme Audet qu'elle fut l'une des pionnières de l'enseignement professionnel dans le domaine du théâtre. Combien de nos comédiens les plus réputés ne lui doivent-ils pas leur brillante carrière ?

En 1912, Yvonne Duckett épouse le Dr Jean-Louis Audet, dentiste attaché au service d'hygiène de la ville de Montréal. Tout en élevant deux fils, elle étudie le piano, le chant, surtout la diction. Conférencière recherchée, elle ajoute au savoir qu'elle dispense le charme de sa voix et la ciselure d'une impeccable élocution.

Les moins jeunes se souviennent sans doute des tout jeunes élèves qu'elle présentait à la radio. Elle a enseigné au Conservatoire de musique et d'art dramatique et à l'École supérieure de musique d'Outremont. Elle eut sa propre école et monta de grands spectacles sur la scène sise au sous-sol de l'ancienne bibliothèque Saint-Sulpice et dans la salle académique du Gesù.

Mme Audet a présidé les Soirées littéraires de Montréal. Elle fut d'abord et avant tout une grande éducatrice. Celles et ceux qu'elle a contribué à former lui gardent une indéfectible reconnaissance.

Marie-Marguerite DUFROST DE LAJEMMERAIS- YOU DE LA DÉCOUVERTE – MÈRE D'YOUVILLE

● PREMIÈRE CANADIENNE DÉCLARÉE VÉNÉRABLE

Sa première vocation fut celle du mariage et il semble que plusieurs gentilshommes de la colonie convoitaient sa main ; elle ne l'accorda malheureusement pas au plus vertueux, mais François-Madeleine You, sieur de la Découverte, était regardé comme un des plus beaux hommes du pays. Le mariage fut célébré en 1722.

Le sieur de la Découverte se livre à la traite des fourrures et gave les Peaux-Rouges d'alcool. *Nous ne pouvons prier Dieu à cause que Youville nous a tous les jours enivrés et nous a fait boire toutes nos pelleteries*, se plaindront les Nipissings domiciliés dans l'île aux Tourtes. En 1730, une fausse pleurésie l'emporte en quelques jours.

La veuve a recours à un petit négoce pour vivre et payer ses dettes. Puis, elle s'associe à trois Montréalaises et ouvre une maison qui accueille des déshérités. Tels furent les débuts de ce qui allait être la Congrégation des Sœurs de la Charité de l'Hôpital Général de Montréal, toujours dites *Sœurs Grises*, car c'est ainsi qu'on les désigna au début, alors que, vêtues de gris, elles allaient par les rues, tendant la main.

La cause de béatification de Mère d'Youville fut introduite à Rome en 1890. Soixante-cinq ans plus tard, Pie XII signait un décret proclamant l'héroïcité de ses vertus. Quatre années passèrent et, en mai 1955, à Rome, les cloches carillonnèrent son accession au rang des bienheureux. À ce moment-là, la modeste maison de Mère d'Youville était devenue une communauté de plus de 7 000 religieuses, administrant 86 hôpitaux, 58 foyers pour personnes âgées, 317 écoles primaires, 147 écoles secondaires et quatre collèges !

Un grain de sénévé qui a produit un grand arbre !

Madame J.-B. DUMOUCHEL (voir Marie-Victoire FÉLIX-DUMOUCHEL)

Louise DUMOULIN

● PREMIÈRE FEMME NOTAIRE

Jusqu'en 1954, la Chambre des notaires du Québec refusait d'accueillir des femmes dans ses rangs ; cette année-là, on décida de les y admettre désormais et de préparer un projet de loi dans ce sens ; l'Assemblée législative l'approuva en février 1956.

Louise Dumoulin, l'une des neuf étudiantes de la faculté de droit de l'Université Laval, à Québec, fut la seule à choisir cette nouvelle carrière qui s'ouvrait à la femme ; elle était la fille du juge Jacques Dumoulin, de la Cour de l'échiquier.

Deux ans plus tard, en juin 1958, elle prêtait serment, en compagnie de huit confrères, devant le juge William Morin, de la Cour supérieure, devenant ainsi la première femme à faire partie de l'auguste Chambre des notaires.

Il y a trente ans, on se demandait encore si l'avènement de la Québécoise dans la pratique de professions ne risquait pas de la priver d'une vie de famille. Louise Dumoulin rassura les reporters, sans doute du sexe dit fort : il est possible à une femme notaire de se marier et d'élever des enfants, les rassura-t-elle, car on peut poursuivre sa carrière au foyer.

Marguerite DUPLESSIS

● HEURS ET MALHEURS D'UNE ESCLAVE PANISE

C'est ainsi qu'elle signait et l'on ne connaîtra probablement jamais son nom véritable, car c'était une esclave d'origine panise : non seulement trouvait-on des noirs chez les bourgeois de la Nouvelle-France, mais aussi des autochtones que bien souvent leurs congénères appartenant à des tribus ennemies capturaient pour les vendre à leur profit.

Les esclaves étaient une *marchandise* qu'on cédait par-devant notaire, léguait par testament ou échangeait de gré à gré. L'archiviste Pierre-Georges Roy nous a fait connaître les heurs et malheurs de la nommée Marguerite Radisson dite Duplessis.

En 1726, dans un poste de traite, un certain René Bourassa, de Laprairie, recevait en cadeau, de la part d'un trappeur indigène, une petite esclave panise âgée de dix à douze ans, et qui était borgne. C'était à la baie des Puants (aujourd'hui Green Bay, au Wisconsin), où commandait François Lefebvre Duplessis-Faber.

Ce dernier l'obtint en cadeau ou l'acheta. Elle devait par la suite changer de maître à deux ou trois reprises, pour se retrouver sous le toit d'un officier, Marc-Antoine Huard de Dormicour.

Mais son statut lui pesait sans doute et, au contact des blancs, elle avait acquis une certaine instruction et pas mal d'astuce. Dans l'espoir de démontrer qu'elle n'était pas une esclave, elle se prétendit la fille

naturelle du sieur Duplessis-Faber ; elle convainquit un avocat assez retors, le procureur Nouette de la Souffleterie, de s'occuper du dossier.

La Prévôté étudia l'affaire en octobre 1740, puis ce fut le Conseil supérieur qui en fut saisi. On refila enfin la preuve à l'intendant Gilles Hocquart, qui convoqua plusieurs témoins et entendit la requérante. En octobre 1743, par un jugement élaboré, il déclarait que la Panise était l'esclave...légitime de l'officier Dormicour.

Pierre-Georges Roy a retrouvé la signature de Marguerite Duplessis sur plusieurs documents ; sa calligraphie, souligne-t-il, n'avait rien à envier à celle de ses maîtres.

Danielle DUQUET

● NOUVELLE CHAMPIONNE DES COURSES SOUS HARNAIS

Depuis toujours, pourrait-on dire, la femme jouit des plaisirs de l'équitation. Dès le XI^e siècle, l'épouse d'un comte de Chester, lady Godiva, n'a-t-elle pas allégé le poids des impôts qui écrasaient les citoyens de Coventry, Angleterre, en observant strictement la condition posée à cet effet par son mari, celle de traverser la ville à cheval, uniquement drapée dans sa longue chevelure ?

Combien d'idylles ne devaient-elles pas plus tard se nouer à la faveur de folles chevauchées et de chasses à courre ? Les cabinets d'estampes conservent d'innombrables gravures chantant la grâce des belles dames montant en amazone. Quels sujets de romans...fleuves !

Chez nous, les courses demeurèrent longtemps, cependant, la...chasse gardée des hommes. Il y a quelques décennies, Victor Larose, de Disraeli, un vétéran des compétitions sous harnais, créait une véritable sensation en annonçant que sa fille, Denise, une adolescente, se proposait de demander un permis de conductrice. Depuis lors, la situation a bien évolué en ce domaine comme en bien d'autres.

Les tournois de conductrices sont devenus des événements recherchés, notamment à l'hippodrome Blue Bonnets. Le 2 juin 1985, Danielle Duquet, originaire de Longueuil, y remportait ses 39^e et 40^e victoires, devant plus de sept mille spectateurs, ce qui lui valut son premier championnat québécois ; elle obtint 29 points sur un total possible de 36.

La nouvelle championne méritait bien cet honneur : une douzaine d'années plus tôt, elle avait renoncé à étudier le droit pour se consacrer au soin et à l'entraînement des chevaux.

Deux autres Québécoises déjà réputées dans la même discipline participaient à l'épreuve : Francine Cléroux, championne de la première édition de ce concours, deux ans plus tôt, et Danielle Beaulieu, championne de 1984.

Marie-Louise DUQUET (voir Marie-Louise DANDURAND-DUQUET)

Lucile DURAND-LETARTE – Louky Bersianik

• LE LIVRE DE LA RÉVOLUTION FÉMINISTE

C'est en 1976 que parut la première édition de *L'Euguélonne*, dont on a dit que c'était le premier livre féministe québécois. À peu près tous les critiques ont reconnu que c'était là un livre étonnant, le premier cri littéraire d'une sorte de deuxième révolution tranquille. Le livre, d'ailleurs, est dédié à Simone de Beauvoir *avant qui les femmes étaient inédites*. Benoîte Groult a écrit qu'il était *stupéfiant, touffu, poétique, symbolique, une réflexion en forme de comédie, de parabole, de cri, de poème, de confiance*.

Dans *La Presse*, Réginald Martel prévoyait, dès la parution, que *ce chef-d'œuvre de lucidité, de passion et d'humour* serait l'événement littéraire de l'année ; *il entreprend de déboulonner le gigantesque monument de honte érigé pour leur propre gloire par les humains du sexe mâle*. En 1985, l'ouvrage a été réédité dans la collection Québec 10/10 des Éditions internationales Alain Stanké.

Née à Montréal, Lucile Durand a fait ses études au Collège Jésus-Marie d'Outremont, où elle a obtenu son baccalauréat ès arts ainsi qu'un diplôme supérieur de musique. Elle a ensuite entrepris des études universitaires en lettres françaises, décrochant une maîtrise ès arts (1952) ; munie de diplômes en sciences bibliothéconomiques et en linguistique, elle s'inscrivit à la Sorbonne.

Lucile Durand a créé en 1964 le bureau spécialisé en documentation journalistique à Radio-Canada. Un séjour de cinq ans à Paris lui a permis des études au Centre de radio et de télévision d'Issy-les-Moulineaux. Après avoir signé *L'Euguélonne*, elle a participé à de nombreux colloques tant à l'étranger qu'au Canada.

Claire DUROCHER

• UNE CHASSE GARDÉE...JUSQU'EN 1978

Oui, chasse gardée fut l'occupation de...garde-chasse jusqu'à ce que Claire Durocher brisât un traditionnel tabou. D'ailleurs, le *Petit Robert*, dans son édition de 1984, ne définissait-il pas encore *garde-chasse* comme suit : *homme préposé à la garde du gibier* ? Comme quoi l'on a peut-être quelque peine, en France, à tenir le pouls de l'évolution de la femme au Québec.

À l'âge de 20 ans, cette jeune fille de Valleyfield, qui possède un diplôme de niveau collégial en sciences humaines, et qui, on le devine, adore le plein air, s'inscrit à un cours de formation d'agents de conservation de la faune. Ni les sessions de conditionnement physique, ni les taquineries de ses camarades...masculins, bien sûr, ne refroidissent son enthousiasme, pas plus que la trépidation des véhicules tous terrains, les longues randonnées en raquettes, les cabrioles de la motoneige,

l'épuisante corvée des portages... Elle ne pourra retenir un sourire de satisfaction lors du résultat des examens : 93 pour cent pour les matières théoriques, 78 pour cent aux tests pratiques.

Le 2 juin 1978, on l'assermente et elle reçoit son insigne d'agent de conservation. Trois jours plus tard lui arrive son premier engagement. Elle a maintenant un peu plus de 21 ans, âge minimum que doit avoir tout candidat, et c'est dans le secteur de L'Annonciation, comté de Labelle, qu'elle doit tout de suite s'assurer que la chasse est... bien gardée !

Eulalie DUROCHER – Sœur Marie-Rose

● DIX MILLE FEMMES ONT SUIVI SŒUR MARIE-ROSE

C'est en 1843, à Longueuil, que furent jetées les bases de la Congrégation des Sœurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie. Les premières postulantes étaient au nombre de trois : Eulalie Durocher, la fondatrice, Mélodie Dufresne et Henriette Céré. De nos jours, la communauté compte 3 000 religieuses, dont la moitié œuvrent au Québec. En 140 ans, elle a attiré dans ses rangs plus de 10 000 femmes et elle est présente non seulement à Québec, en Ontario et au Manitoba, mais dans plusieurs États de la république voisine, dont ceux de Washington, de la Californie, de l'Oregon et de la Floride, ainsi qu'au Lesotho, au Brésil, au Pérou et à Haïti.

C'est à Saint-Antoine-sur-Richelieu qu'Eulalie Durocher vit le jour en 1811, la cadette de dix enfants. Elle fit ses études à la Congrégation de Notre-Dame, où l'aînée de ses sœurs avait pris le voile. Elle voudra à deux reprises l'y rejoindre, mais sa santé ne le lui permettra pas.

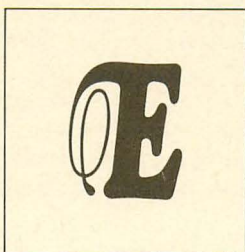
À l'âge de 20 ans, elle accepte la charge de gouvernante au presbytère de Belœil, où l'un de ses frères est curé. En 1842, avec la collaboration d'un oblat, elle forme la première congrégation des Enfants de Marie au Canada. De cette initiative découla son projet d'établir un institut pour la formation morale, intellectuelle et religieuse des jeunes filles, que l'évêque de Montréal, Mgr Bourget, approuva spontanément.

Sœur Marie-Rose mourut en 1849. Jean-Paul II la déclara vénérable en 1979 et la béatifia le 23 mai 1982, en même temps que le frère André.

Marie-Josée DUTOIT (voir Marie-Josée DROUIN)

Madame André DUVAL (voir Anne JOUSSELOT-GALOIS, etc.)

Germaine DUVERNAY (voir Virginie CADIEUX-GOLLER)



Sœur ÉDITH-MARIE (voir Emma DIGNON)
Madame Frank Richardson ENGLAND (voir Grace RITCHIE-ENGLAND)

Henrietta EDWARDS

- **LA FEMME, ENFIN...UNE PERSONNE !**

Nous rappelons dans une autre page les luttes presque homériques que livra Idola Saint-Jean afin que les femmes eussent accès au droit de vote. Évoquons, cette fois, la mémoire d'une autre Québécoise qui œuvra sans répit pour la promotion de la femme.

Née à Montréal en 1840, elle se penche, avec sa sœur, sur le sort souvent peu enviable des jeunes travailleuses. Plus tard, elle se fixe en Alberta, y mène une campagne en faveur de l'égalité des droits pour les deux conjoints et se fait l'avocate des allocations aux mères de famille.

À la faveur de ses représentations, Henrietta Edwards acquiert petit à petit une précieuse connaissance des lois qui affligent davantage la femme qu'elles ne la protègent.

On devine combien elle dut bondir lorsque la Cour suprême du Canada décréta que les femmes ne pouvaient entrer au Sénat parce qu'elles ne constituaient pas des...personnes au sens de la loi ! Elle se joint aussitôt à quatre autres citoyennes, Irène Parlby (l'une des premières femmes de l'Empire à devenir membre d'un cabinet ministériel), Louise McKinney (première femme élue à l'Assemblée législative de l'Alberta), Nellie McLung (qui devait siéger en cette même Assemblée et y représenter Edmonton) et Milly Murphy (l'une des deux premières femmes nommées magistrats au Canada).

Ces Canadiennes se font aussitôt appelantes, et il ne s'agissait pas d'un canard ! Elles décident de s'adresser à Londres pour faire réviser le sens que la Cour suprême avait donné au mot *personne* figurant dans l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. L'*affaire des cinq personnes*, comme l'on désigna populairement cette démarche, fit couler beaucoup d'encre, mais sous les perruques poudrées des membres du comité juridique du Conseil privé de Sa Majesté palpaient des cerveaux moins *colonial* qu'à Ottawa.

Et c'est ainsi que, le 18 octobre 1929, le lord chancelier de Grande-Bretagne, en présence de leurs *Seigneuries*, décrétait que le mot *personne* désignait les membres de l'un et l'autre sexe.

En 1981, les Postes canadiennes consacraient des timbres à la mémoire de quatre femmes qui s'étaient justement faites les championnes du féminisme, parmi lesquelles Idola Saint-Jean et Henrietta Edwards, deux Québécoises moins... timbrées qu'on ne l'avait longtemps prétendu !

Anne ESMARD-COUTURE
Barbe ESMARD-LE TARDIF
Madeleine ESMARD-CLOUTIER

● TROIS POITEVINES AU SEUIL DE NOS ANNALES

Comment définir Guillaume Couture, arrivé à Québec peu après le traité de Saint-Germain-en-Laye ? Les missionnaires l'ont catalogué : *ad multa*, c'est-à-dire, propre à tout.

Il sera tout d'abord interprète des Français auprès des premiers occupants du sol. Cette faculté lui vaudra un rôle d'ambassadeur auprès des Iroquois : pendant trois ans de captivité chez eux, on lui avait fait subir la bastonnade, arraché les ongles, mâché les doigts, percé la main, même scié l'index droit au moyen d'un coquillage, mais il avait appris la langue de ses bourreaux.

Vers 1646, il décide de s'enraciner et se fait défricheur sur la pointe Lévy, en face de Québec. Le 16 novembre 1649, il épouse Anne Esmard, originaire de Niort (aujourd'hui chef-lieu du département des Deux-Sèvres, France). Dès lors, le couple participera à la mise en valeur de la seigneurie de Lauzon et aura dix enfants dont la plupart fonderont des foyers avec des gens de bonne lignée.

Mais Anne Esmard a deux sœurs en Nouvelle-France qui s'y sont aussi établies : Barbe et Madeleine. La première fut la deuxième épouse d'Olivier Le Tardif, lui aussi interprète, commis de traite, procureur général de la seigneurie de Beaupré. La seconde unit sa destinée à celle de Zacharie Cloutier, fils du pionnier de même prénom venu du Perche en même temps que Robert Giffard ; la maison qu'il construisit sur la côte de Beaupré, transformée au cours des siècles, existe toujours au Château-Richer ; elle devait plus tard abriter l'une des tables de cuisine traditionnelle les plus recherchées de la périphérie de Québec, l'*Auberge de la Fine Gueule*.

Un coup de chapeau à ces trois Poitevines : elles ont participé à la consolidation de cette colonie qui prit le nom de Nouvelle-France.

Judy EVAN-CAMERON

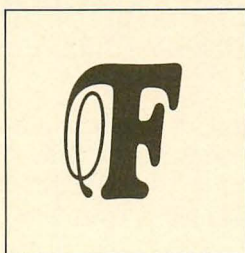
● PREMIÈRE FEMME PILOTE D'AÉROBUS

Le 12 juillet 1978, la Société Air Canada était heureuse de présenter à la presse une jeune femme née à Montréal, la première admise dans le *club sélect* de ses quelque quinze cents pilotes, jusqu'alors tous des hommes.

C'est à la faveur d'un emploi d'été qu'elle avait décidé de sa vocation. Elle travaillait alors à un sondage effectué auprès des pilotes. Elle s'inscrivit à un cours spécialisé et, en obtenant son diplôme, en 1975, elle offrit ses services à Air Canada. Trois ans plus tard, sa demande d'emploi était agréée. Ce délai résultait du fait qu'on n'avait pas eu besoin de recruter de pilotes depuis cinq ans.

Judy subit alors un entraînement de trois mois lui permettant de prendre les commandes d'un *Boeing 727* ; c'est le commandant Normand Beauchamp, chef pilote pour cette catégorie d'aérobuses, qui lui donna cette formation complémentaire. Jusque-là, elle pilotait des *DC3* et des *Hewker Siddely 748* et avait acquis une précieuse expérience au sein du personnel de la *Gateway Aviation*, à Edmonton, Alberta, et du *Bayview Air Service*, dans les Territoires du Nord-Ouest. Au Grand Lac des Esclaves — simple coïncidence ! —, elle fit la connaissance d'un mécanicien d'Air Canada, Scott Cameron, et l'épousa.

On doit parler d'aéronautique à la table familiale !



Hortense FABRE-CARTIER

• UNE GRANDE DAME DE LA HAUTE SOCIÉTÉ

Une femme de haute culture et de grand dévouement. Que demanderait-on de plus pour s'en souvenir ? Elle eut pour père un maire de Montréal, Édouard-Raymond Fabre ; et pour oncle, le premier archevêque de Montréal, Édouard-Charles Fabre. Mais il en faut davantage pour passer à l'histoire.

Elle a 18 ans lorsqu'en 1846, elle épouse un jeune avocat : Georges-Étienne Cartier. Le *petit Georges*, ainsi qu'on le désignait familièrement, a été l'un des membres les plus ardents des *Fils de la Liberté*, a participé à la bataille de Saint-Denis et s'est réfugié aux États-Unis pour échapper à la vindicte gouvernementale.

Rentré au pays après l'amnistie, il se remet à la pratique du droit et étudie à fond la constitution anglaise et l'histoire coloniale, se préparant à entrer de plain-pied dans la politique.

En 1848, les électeurs de Verchères le choisissent comme député. Il sera de tous les débats importants et, en 1857, prendra la tête du gouvernement en compagnie de Macdonald. En cette qualité, il s'intéressera à tous les grands projets, y compris l'adoption du régime fédéral. Il mourra en 1873.

Mme Cartier fut la compagne idéale d'un homme aussi prestigieux, menant une vie sociale brillante. En 1860, elle dansera avec le futur Édouard VII venu à Montréal pour l'inauguration du pont Victoria, et, dix ans plus tard, avec le duc de Connaught, troisième fils de la reine Victoria, ce qui constituait un rare privilège. Elle devait d'ailleurs être présentée à la reine avec ses filles.

Après le décès de son mari, elle se retira à Cannes et y mourut en 1898.

Marie-Claire-Adine FAFARD-DROLET

- FONDATRICE DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE QUÉBEC

Au point de vue musical, et notamment dans le domaine vocal, le Québec ne le cède à personne. Cette réputation, il la doit dans une large mesure à des pionnières et à des pionniers qui, souvent, ont renoncé à des carrières pleines d'éclat pour œuvrer dans l'enseignement, formant ainsi la relève.

L'une des belles personnalités musicales de Québec, dotée d'une remarquable voix de soprano dramatique, Mme Fafard-Drolet étudia tout d'abord chez les Sœurs de Jésus-Marie de Sillery, puis avec des professeurs privés, dont la réputée Céline Marier.

Un séjour de deux ans à Paris lui permit de se perfectionner auprès de maîtres reconnus, dont Gabriel Fauré. C'est là, d'ailleurs, qu'elle débuta comme soliste.

Rentrée au Québec, elle donna une série de concerts, puis fonda, en 1910, le Conservatoire de musique de Québec, qui reçut l'appui des pouvoirs publics et dont la devise était : *Dieu, Patrie et Art*.

Selon le *Dictionnaire biographique des musiciens canadiens*, réédité en 1935 par les Sœurs de Sainte-Anne, de Lachine, plus de deux mille élèves avaient déjà bénéficié des cours d'art vocal et de formation artistique dispensés sous sa direction.

Josette FORGET (voir Josette MASSY-FORGET)

Pauline FALARDEAU-MICHEL

- MÉDAILLE D'OR DE LA FAMILLE FRANÇAISE

Jadis, les familles de dix enfants et plus étaient monnaie courante ; les historiens ont d'ailleurs beaucoup parlé de la revanche des berceaux. De nos jours, c'est une situation inverse qui prévaut : la dénatalité.

En septembre 1983, une mère de famille de Sillery, Mme Pauline Falardeau-Michel, devenait la première Québécoise à recevoir du Gouvernement de la France la médaille d'or de la famille française, attribuée jusqu'alors exclusivement dans ce pays aux mères qui ont élevé ou élèvent plusieurs enfants et se sont signalées par leurs mérites : énergie morale, force d'âme, qualités de cœur.

La récipiendaire, *une personne éminemment digne de cet honneur*, a déclaré M. Henri Réthoré, consul général de France à Québec, en lui remettant cette distinction, a huit enfants, dont l'âge allait alors de onze à vingt-huit ans. Le mari, Claude Michel, est bien connu, tant pour avoir été directeur d'agences de voyages que par son dynamisme bienveillant au sein de mouvements culturels et son active participation à l'élaboration de la loi des agents de voyages.

Cette médaille, décernée par le ministère de la Santé publique et de la sécurité sociale, s'adresse à des mères de nationalité française. Or, Pauline Falardeau avait acquis celle-ci en prenant mari.

Josée FAUCHER

● UNE CHAMPIONNE DE LA DÉTERMINATION

Il fut un temps où l'on ne faisait preuve, à l'égard des handicapés, que de sentiments paternalistes. Plutôt que de s'efforcer de mettre en valeur leurs aptitudes, on se contentait trop souvent de leur verser une aide financière parcimonieuse et de les *consoler* par de bonnes paroles. Mais ils ont fort justement réclamé leur place dans la société, et ceux qui étaient perclus sont devenus si mobiles, dans leurs chaises, que l'on a peu à peu songé à modifier les trottoirs à leur intention et à leur aménager des accès aux édifices publics et autres.

L'intégration des handicapés à la société s'est notamment manifestée dans le domaine des sports. L'auteur de ces lignes a connu un aveugle qui s'adonnait avec enthousiasme au ski nautique.

En 1984, Josée Faucher était médaillée d'or en natation aux septièmes Jeux mondiaux pour athlètes handicapés : une Québécoise qui ne manque pas de détermination ! En janvier 1985, on a eu l'aimable pensée de l'adjoindre à la souriante Sylvie Bernier, première Canadienne à remporter une médaille d'or en plongeon aux Jeux olympiques, lors de l'inauguration du Salon international de l'auto, à Montréal.

En avril de la même année avait lieu le Défi sportif, au centre Gadbois, un événement unique au monde, en ce sens qu'il regroupait des handicapés physiques en quatorze disciplines, l'une de celles-ci étant le hockey pour...quadraplégiques ! C'est Josée Faucher qui procéda à la mise au jeu. Honneur plus que mérite !

Marie-Victoire FÉLIX-DUMOUCHEL

● UNE AUTRE PATRIOTE DE SAINT-BENOÎT

Sœur d'un curé de Saint-Benoît, belle-sœur du notaire Jean-Joseph Girouard, elle aussi fit preuve de résolution à l'égard de la cause des *Patriotes*.

Les femmes des Deux-Montagnes n'entendent pas sans inquiétude les discours enflammés des tribuns et les appels aux armes, mais elles ne souhaitent pas non plus demeurer à l'écart. Elles forment l'*Association des dames patriotiques du comté des Deux-Montagnes*, dont la principale animatrice est Mme Félix-Girouard ; sur la maison du notaire Girouard flotte le drapeau aux trois têtes de mort qui identifie les foyers de résistance. Mme Girouard, disait une pétition, a réuni un groupe de

femmes pour prendre ensemble des résolutions à l'effet de concourir, autant que la faiblesse de leur sexe le leur permette, à faire réussir la cause patriotique.

Marie-Victoire Félix appuyait ouvertement sa sœur. Elle était l'épouse de Jean-Baptiste Dumouchel, un ami des Papineau, des Viger, des Morin, un ardent nationaliste qui n'avait pas hésité à les appuyer ouvertement ; et elle était la mère de deux fils tout autant engagés dans l'action politique.

Les trois Dumouchel se retrouvèrent derrière les barreaux en même temps. Remis en liberté, ils rentrèrent à Saint-Benoît, que la troupe avait incendié. Le père se remit au travail, mais mourut en 1844. Quant aux deux fils, l'un, Hercule, se livra au commerce à Saint-Hermas ; l'autre, Camille, qui était déjà médecin à Sainte-Scholastique en 1837, devint sénateur.

Marcelle FERRON

● LE VITRAIL : LE PLUS TRANSPARENT DES ARTS

Quiconque a eu la joie d'admirer les mille mètres de vitrail qui animent l'église d'Yvetot, en pays de Caux (Normandie), ne peut qu'éprouver de la fierté, s'il est Québécois, de savoir que nous avons notre propre *Max Ingrand*, un maître verrier qui s'appelle : Marcelle Ferron.

Figure dominante de l'art contemporain en Amérique du Nord, sa carrière embrasse déjà une trentaine d'années de recherche, d'exploration et d'expérimentation visant à ausculter des voies nouvelles. Elle se joindra tôt aux Automatistes, dont Paul-Émile Borduas est le grand-prêtre, et, en 1948, signera le *Refus global*, un manifeste qui deviendra la bible de plusieurs artistes.

En 1953, elle s'installe à Paris. Tout en s'y adonnant au dessin et à la peinture, elle s'y initie à l'art du maître verrier. Elle y séjournera plus d'une douzaine d'années.

On ne compte plus les expositions prestigieuses auxquelles elle a participé, tant en Amérique qu'en Europe, notamment au Musée d'art moderne de Paris et au Louvre. Elle a représenté le Québec à la Biennale de Sao Paulo en 1961, au Festival des Deux-Mondes, à Spolète, en 1962, et à l'Exposition universelle d'Osaka en 1970.

Marcelle Ferron travaille le vitrail moderne depuis vingt ans, ce qui l'a amenée à créer un style de verrières s'intégrant aux ensembles architecturaux. Les stations de métro Champ-de-Mars et Vendôme, de même que l'édifice de l'O.A.C.I., à Montréal, la Place du Portage, à Hull, et le Palais de justice de Granby nous permettent d'admirer l'élan de sa créativité.

Diplômée de l'École des Beaux-Arts de Québec et de cette École du Meuble (devenue par la suite l'Institut des arts appliqués du Québec)

où tant de Québécois, sous le regretté Jean-Marie Gauvreau, ont acquis le goût du beau et ont affiné leur sensibilité, Marcelle Ferron a remporté la médaille d'argent de la Biennale de Sao Paulo (1961), le prix Louis-Philippe-Hébert (1977) et le prix Borduas en 1983. Elle est professeur agrégé à l'Université Laval.

FIFI D'ORSAY (voir Yvonne LUSSIER)

Madame Rodolphe FORGET (voir Blanche McDONALD-FORGET)

Thérèse FORGET-CASGRAIN

● UNE CHAMPIONNE DU PROGRESSISME

Une tradition veut qu'au Canada, un timbre honorant une personnalité ne soit pas émis au cours de la décennie suivant son décès, sauf s'il s'agit d'un gouverneur général ou d'un premier ministre. Le fait qu'une exception ait été apportée à cette règle en 1985 dans le cas de Thérèse Forget-Casgrain démontre combien l'on apprécie déjà le rôle qu'elle a joué dans la promotion de la femme.

En même temps qu'Idola Saint-Jean, elle fut de tous les *pèlerinages* effectués à Québec par le Comité provincial pour le suffrage féminin fondé en 1922. Bien que la femme donne à la Patrie tous ses enfants, elle n'a pas voix au chapitre quand vient le moment pour les électeurs d'aller aux urnes.

Thérèse Forget-Casgrain fonda également la *Voix des femmes* et la *Fédération des femmes du Québec*. Figure marquante du féminisme, elle accéda au Sénat en 1970.

C'est le 3 novembre 1981 qu'elle nous a quittés, à l'âge de 85 ans. Fille d'un homme d'affaires prestigieux, sir Rodolphe Forget, surnommé *le jeune Napoléon de la rue Saint-François-Xavier* tant sa connaissance du monde de la finance étonnait ses contemporains, épouse de Pierre-François Casgrain, homme politique influent, puis juge de la Cour supérieure, elle aurait pu *se la couler douce* dans les sentiers ouatés de la haute société, mais elle a préféré se faire l'avocate de ses contemporaines et de ce qui était alors considéré comme une philosophie politique avancée. Elle méritait bien son timbre !

Madame Jean-Louis FORNEL (voir Marie-Anne BARBEL-FORNEL)

Ernestine FRANCŒUR (voir Ernestine GOULET-FRANCŒUR)

FRANÇOISE (voir Robertine BARRY)

Madame Charles FRÉMONT (voir Thais LACOSTE-FRÉMONT)

Louise FRÉCHETTE

● AMBASSADRICE EN ARGENTINE

La Québécoise a été longtemps absente de la diplomatie bien que, pourtant, elle n'en ait jamais manqué ! Elle a enfin réalisé une impor-

tante percée, au cours des récentes années, avec la nomination de déléguées générales à Paris, à New York et à Boston. En 1985, Ottawa confiait à Mme Louise Fréchette le poste d'ambassadrice en Argentine et auprès de l'Uruguay et du Paraguay.

Titulaire d'un baccalauréat ès Arts du collège Basile-Moreau et d'une licence en Lettres et en Histoire de l'Université de Montréal (1978), elle est entrée au Service extérieur du Canada dès 1971. Elle devait être tout d'abord postée à Athènes, puis affectée à la représentation canadienne auprès des Nations-Unies, à Genève. En 1983, on lui confiait la direction des relations politiques et économiques avec l'Europe de l'Ouest.

C'est le 5 juin 1985 qu'elle assumait ses nouvelles responsabilités d'ambassadrice. Sa nomination a été accueillie comme un témoignage tangible de l'intérêt que le Canada porte aux affaires de l'Amérique latine, où plusieurs pays font l'apprentissage de la démocratie.

Hermine FRÉMONT – *Sœur Thérèse-de-Jésus*

● NOTRE PREMIÈRE CARMÉLITE

La famille Frémont a joué un rôle important dans l'histoire de la ville de Québec et dans celle de la Californie. John Charles Frémont donna pour ainsi dire l'immense territoire de ce dernier État au jeune gouvernement des États-Unis. Son cousin germain, Charles-Jacques Frémont, fut l'un des fondateurs de la faculté de médecine de l'Université Laval ; avec deux autres collègues, les docteurs Joseph Morrin et James Douglas, il créa l'asile de Beauport, dont il prit la direction en 1849.

Mais Charles-Jacques Frémont a un autre titre à notre attention : il fut le père de la première carmélite canadienne, Marie-Lucie-Hermine Frémont. Née en 1851, elle étudia chez les Ursulines et se destina tôt à la vie religieuse. À la suite d'une visite au carmel de Baltimore, elle projeta d'établir semblable maison au Canada et offrit sa fortune aux Carmélites de Reims à cette fin ; malheureusement, il ne se présenta pas suffisamment de candidates.

Elle franchit l'Atlantique et sollicita son admission à Reims, où elle prit le voile sous le nom de *Sœur Thérèse-de-Jésus*, devenant ainsi notre première carmélite. Elle mourut en décembre 1873 ; deux ans plus tard, six carmélites de Reims fondaient le carmel de Montréal.



Marie-Anne GABOURY-LAGIMODIÈRE

● ELLE NE REVIT JAMAIS SON VILLAGE NATAL

En 1806, Jean-Baptiste Lagimodière, après une absence de cinq ans, rendait visite à ses parents, à Maskinongé. C'était l'un des hardis coureurs de bois de la Compagnie de la Baie-d'Hudson dans les *pays d'en haut*. Il rencontre Marie-Anne Gaboury, âgée de 24 ans, et lui propose le mariage. L'union est célébrée en avril de l'année suivante ; deux semaines plus tard, le couple dit adieu aux parents, aux amis et au village natal pour s'enfoncer dans les prairies de l'Ouest.

Le 6 janvier 1808, Mme Lagimodière donnait le jour à une fillette, l'ondoyant elle-même et lui donnant le prénom de Reine, la première blanche à naître dans cette lointaine région.

Tout d'abord établie à Fort-des-Prairies, la famille se fixa par la suite sur les bords de la rivière Rouge, là où se trouve de nos jours Winnipeg. Lagimodière n'était pas un coureur de bois ordinaire : en 1815, en plein hiver, il vint à Montréal, chaussé de raquettes, par le sud des Grands Lacs, afin d'éviter de tomber aux mains des peuplades indigènes, s'attachant souvent dans les arbres pour y dormir à l'abri des prédateurs, inversant parfois ses raquettes pour déjouer des attentats possibles. Parti le 1^{er} novembre, il entra dans Montréal... le 1^{er} janvier.

Mais pourquoi une telle expédition ? La Compagnie du Nord-Ouest, rivale de celle de la Baie-d'Hudson, menaçait le poste de la rivière Rouge fondé par lord Selkirk. Or, celui-ci se trouvait alors chez lui, à Montréal, et c'est en plein bal que Lagimodière lui remit un message demandant du secours.

Lorsque l'abbé Norbert Provencher, qui allait plus tard devenir le premier évêque de Saint-Boniface, arriva à la rivière Rouge comme missionnaire, il baptisa tous les enfants de moins de six ans : Mme Lagimodière étant la seule femme baptisée dans l'Ouest, elle fut la marraine de tous !

Elle aurait souhaité revenir dans l'Est, mais son mari ne voulait pas quitter ces régions nouvellement ouvertes à la civilisation. Elle mourut à l'âge de 96 ans sans revoir son village natal.

Françoise GADOIS-GODÉ

● LA PREMIÈRE CENTENAIRE MONTRÉALAISE

En 1648, Pierre Gadois, originaire d'Igé, au Perche, reçoit du sieur de Maisonneuve la première concession accordée dans l'île de Montréal, devenant ainsi le premier *habitant* du petit poste.

D'Igé sont également venus Françoise Gadois, la sœur de Pierre, et Nicolas Godé, maître charpentier, qui s'étaient mariés vers 1620. Ils ont déjà quatre enfants : François, Nicolas, Françoise et Mathurine.

Les Godé ont assisté à la fondation de Ville-Marie et Françoise Gadois-Godé n'a sûrement pas manqué de résistance, ni morale ni physique. Sa fille, Mathurine, épousa Jean de Saint-Père, un tabellion, en 1651. Six ans plus tard, elle perd à la fois son mari et son gendre aux mains des Iroquois, alors qu'avec un domestique, ils construisent une maison à l'extérieur du périmètre de la place.

Françoise Gadois-Godé surviva à cette cruelle épreuve l'espace de plusieurs...décennies. En effet, lorsqu'elle s'éteint à la Pointe-aux-Trembles, en décembre 1689, le curé Seguenot lui donne, dans l'acte de sépulture, l'âge de 103 ans, ce qui en ferait la première centenaire montréalaise. Nous en parlons au conditionnel car, sauf erreur, on n'a pas retrouvé son acte de naissance. N'empêche qu'elle était, au moment de son décès, l'une des rares survivantes — la seule peut-être — des personnes qui avaient assisté à la fondation de Montréal, en 1642.

L'une de ses petites-filles, Agathe de Saint-Père, est considérée comme l'initiatrice de la pratique des arts domestiques en Nouvelle-France (voir Saint-Père-Le Gardeur de Repentigny, Agathe).

Geneviève GAGNÉ-BLANCHET

Louise GAGNÉ-BLANCHET

Marie-Anne GAGNÉ-BLANCHET

● LES TROIS SŒURS MARIÉES AUX TROIS FRÈRES

À la fin du XVII^e siècle, à Montmagny, réside une famille Blanchet, dont le chef, prénommé Pierre, est originaire de l'évêché d'Amiens, en Picardie ; en 1670, à Québec, il avait épousé Marie Fournier. De ce mariage naîtront quinze enfants, dont quelques-uns mourront en bas âge. Au nombre des autres, retenons trois fils : Pierre-Alphonse, baptisé à Québec en 1672, Guillaume, né à la Rivière-du-Sud deux ans plus tard, et Jean, baptisé au Cap-Saint-Ignace en 1685.

Tout à côté, au Cap-Saint-Ignace, existe une famille Gagné. Louis Gagné dit Bellavance, sieur de La Fresnaye, a épousé sur la côte de Beaupré, en 1673, Louise Picard. Le couple aura douze enfants, dont la moitié ne dépasseront pas la prime jeunesse, ou à peu près. Parmi les six autres, trois fils et autant de filles, celles-ci se prénommant Louise, Marie-Anne et Geneviève.

Or, ces deux familles allaient avoir trois occasions de se réunir pour célébrer autant de mariages : ceux de Louise Gagné et de Pierre-Alphonse Blanchet le 18 novembre 1699 ; de Marie-Anne Gagné et de Guillaume Blanchet le 9 novembre 1705 ; de Geneviève Gagné et de Jean Blanchet en 1712.

Louise avait tout d'abord épousé Christophe de Lajoue en 1696, mais était tôt devenue veuve. Quant à Louise Picard, sa mère, ayant connu le même triste sort, elle lui avait donné l'exemple à suivre, le 12 octobre 1699, en contractant une deuxième union, avec Guillaume Lemieux, soit un mois et six jours avant que Louise en fit autant avec son Pierre-Alphonse.

Madame Joseph GALOIS (voir Anne JOUSSELOT-GALOIS etc.)

Madame Jean-Baptiste GAMELIN (voir Émilie TAVERNIER-GAMELIN)

Thérèse GANNENSAGOUAS

● UNE HURONNE CHEZ LES SŒURS DE LA CONGRÉGATION

Les Montréalais connaissent bien les deux vénérables tours qui se dressent en bordure de la rue Sherbrooke, juste à l'ouest de la rue Atwater. Ce sont des vestiges de l'ancien fort des Messieurs et elles constituent peut-être, avec le vieux séminaire de la rue Notre-Dame, les derniers vestiges du XVII^e siècle.

Les Sulpiciens avaient établi une mission sédentaire au pied du mont Royal, et pour la protéger des incursions, ils érigèrent un enclos fortifié garni de meurtrières et flanqué, aux angles, de quatre tours. Ce sont deux de celles-ci qui subsistent.

Or, des filles de Marguerite Bourgeois y ont enseigné aux petits autochtones et l'une des élèves prit même le voile : Thérèse Gannensagouas devint ainsi la première Amérindienne admise dans la Congrégation de Notre-Dame. Elle mourut au fort des Messieurs, de même que son père. Leurs restes furent transférés dans la tour de l'est où deux plaques en témoignaient encore à l'époque de Jacques Viger, le premier maire-historien de Montréal, grâce à qui les textes des inscriptions ont été conservés :

Ici reposent / les restes mortels / de / François Thoronhonho / Huron / baptisé par le révérend / Père Brébeuf / Il fut par sa piété et par sa probité l'exemple / des chrétiens et l'admiration des infidèles / Il mourut / âgé d'environ cent ans / le 11 avril 1690

Ici reposent / les restes mortels / de / Marie-Thérèse Gannensagouas / de la Congrégation de Notre-Dame / Après avoir exercé pendant treize ans l'office / de maîtresse d'école à la montagne, elle / mourut en réputation de grande / vertu, âgée de 26 ans, le 25 novembre 1695

Personne ne semble savoir ce qu'il est advenu de ces plaques ; c'est Borthwick, dans son *History of Montreal*, qui a retranscrit les inscriptions relevées par Jacques Viger.

Anne GASNIER-DU VAULT/BOURDON

● UNE CHAPERONNE DES FILLES DU ROY

C'est sous le nom de Mme Bourdon qu'on la désigne ordinairement dans nos annales. Elle avait épousé, en secondes noces, Jean Bourdon, sieur de Saint-François, premier arpenteur de la Nouvelle-France, arrivé sur nos bords en 1634 dans le sillage de Robert Giffard, qui venait de recevoir la seigneurie de Beauport.

Pour Bourdon, c'était aussi une seconde union. Sa première épouse, Jacqueline Potel, décédée en 1654, lui avait donné huit enfants, et c'est par pitié, écrit l'historien Jean Hamelin, que la veuve Du Vault de Monceaux s'unit à lui, si l'on peut dire, car elle lui fit promettre qu'ils vivraient comme frère et sœur. Marie de l'Incarnation disait d'elle qu'elle était la *mère des misérables et l'exemple de toutes sortes de bonnes œuvres*.

Mme Bourdon serait peut-être passée inaperçue si, devenue veuve une seconde fois, elle n'avait joué un rôle important dans le recrutement et l'accueil des *filles du Roy*.

L'émigration féminine vers la Nouvelle-France couvre deux périodes. Au cours de la première, qui se termine en 1663 avec la fin du régime des compagnies, ce sont des prêtres et des religieuses qui, en France, choisissent des orphelines ou des filles de familles nombreuses en vue de peupler la lointaine colonie ; à l'arrivée, les communautés de femmes les prenaient en charge, les hébergeaient et leur présentaient des célibataires.

L'intendant Talon reprit cette initiative lorsque la Nouvelle-France se retrouva sous le contrôle direct du roi. Le recrutement s'effectua avec le même soin, surtout par les curés de campagne ; des personnes sûres accompagnaient les jeunes filles pendant la traversée. Louis XIV leur versait une dot au moment du mariage, et c'est de là que vient l'expression *filles du Roy* pour désigner les pupilles de Sa Majesté.

Mme Bourdon effectua plusieurs voyages en France pour rencontrer les candidates et en trouver elle-même. À Québec, elle leur fournissait gîte et couvert dans une maison que Jean Bourdon lui avait léguée.

Catherine GAUCHET DE BELLEVILLE-MIGEON DE BRANSSAT

● ELLE PREND LE VOILE APRÈS AVOIR ÉLEVÉ DIX ENFANTS

Jean-Baptiste Migeon de Branssat était originaire de la région de Moulins, dans l'Allier ; Catherine Gauchet de Belleville, de la paroisse de Saint-Sulpice, à Paris. Ils se marièrent à Montréal en 1665.

Tout d'abord marchand de fourrures, puis procureur fiscal, lieutenant civil et criminel, Jean-Baptiste avait reçu l'année même de son

mariage l'arrière-fief de La Gauchetière, dont une rue de Montréal évoque l'appellation.

Le couple eut dix enfants nés entre 1667 et 1685. L'aînée, Gabrielle-Jeanne, entra comme novice en 1687 à l'Hôtel-Dieu de Montréal. La cadette, Marie-Anne, choisit plutôt de se faire ursuline, à Québec, où elle prit le voile sous le nom de Sœur Marie-Anne de la Nativité ; elle fut la supérieure de sa communauté pendant toute la guerre de Sept Ans et mourut en 1771.

Mais revenons à Catherine. Son mari mourut en 1693. Or, elle, qui avait élevé une nombreuse famille, se joignit à une autre, treize ans plus tard, en se faisant religieuse à l'Hôtel-Dieu de Montréal, où l'avait précédée son aînée et où elle s'éteignit à son tour en 1721. C'est son cousin, le sulpicien Gabriel Souart, qui l'avait amenée à Montréal.

L'une de ses filles, Denise-Catherine, épouse de Louis Liénard de Beaujeu, fut remueuse des Enfants de France (voir Migeon de Branssat).

Diane GAUDET

● SERVICES SIGNALÉS EN MILIEU CARCÉRAL

De nos jours, il est peu de domaines dont la femme soit absente. On la trouve notamment en criminologie, ce qui l'amène à œuvrer en milieu carcéral. Ainsi, peu avant la fin de 1982, une criminologue originaire de Chicoutimi, Diane Gaudet, prenait la direction de l'établissement de détention de Baie-Comeau, assumant ainsi la gestion d'une quarantaine d'employés et la responsabilité de quelque soixante-cinq détenus.

Puisque nous parlons du milieu carcéral, soulignons les mérites d'une autre Québécoise, Mme Liette Brisebois, du personnel de l'établissement à sécurité maximale Laval. Mme Brisebois avait déjà reçu une citation pour service méritoire, la plus haute distinction après la citation pour bravoure. Or, le 21 novembre 1978, on lui remettait un autre parchemin pour service méritoire.

Lors de l'évasion du 11 juillet 1978 à l'établissement de Laval, spécifiait le document, Liette Brisebois a réussi à échapper à l'attention des détenus qui avaient pris en otages les autres membres du personnel. Se rendant compte de la gravité de la situation, elle donna l'alerte générale. Nous désirons donc faire l'éloge de son sang-froid et de sa présence d'esprit.

Marie GAUDET (voir Marie LEGAULT-GAUDET)

Françoise GAUDET-SMET

● LA FEMME LA PLUS REMARQUABLE DU CANADA FRANÇAIS

En lisant cette appréciation datant déjà de bientôt quarante ans, sans doute la proverbiale modestie de Françoise Gaudet-Smet s'en

trouva-t-elle décontenancée. C'est une consœur, la regrettée Simone Gélina, qui lui rendait cet hommage.

Si l'on me demandait de nommer la femme la plus remarquable du Canada français, écrivait-elle, je répondrais tout probablement sans hésiter, Françoise Gaudet-Smet. Françoise m'a toujours remplie de stupéfaction et pour plus d'une raison. Elle semble posséder le don d'ubiquité et de pouvoir se multiplier à l'infini. Pour utiliser un vocabulaire moderne, ses activités sont un peu comme l'éclatement des atomes dont le champ et la fréquence s'amplifient avec chaque détonation.

S'il est une journaliste et conférencière qui a consacré son existence à stimuler les Québécoises, à accroître leur bagage de connaissances, à leur proposer des objectifs d'excellence dans le cheminement de la vie quotidienne, c'est bien elle !

Née en 1902 dans un milieu rural et bourgeois, c'est au contact de son père qu'elle acquit le goût de communiquer avec les gens, car elle lui servit de secrétaire alors qu'il s'adonnait à la politique et s'occupait activement d'initiatives locales et régionales. Cette propension l'amena tout naturellement au journalisme, et c'est à *La Parole*, de Drummondville, qu'elle fit ses premières armes. Elle passa ensuite au *Journal d'Agriculture*.

Françoise s'intéressait particulièrement à la femme rurale, et le plus beau fleuron de sa carrière fut peut-être *Paysana*, une revue vraiment québécoise qu'elle tint à bout de bras pendant plus d'une dizaine d'années.

À l'écriture, elle voulut ajouter un autre moyen de communication : sa dynamique et intarissable faconde, car elle souhaitait rencontrer les femmes chez elles. Pourrait-elle dire combien de fois elle fut conférencière, notamment auprès des cercles de fermières de tout le Québec ? En seulement deux ans, commanditée par une importante savonnerie, ne s'est-elle pas adressée à environ 800 reprises à des auditoires réunis dans les salles paroissiales pour bénéficier de ses précieux conseils ?

Pour travailler davantage à la promotion de la femme rurale, elle fonda même son camp-école de Claire-Vallée, d'où les élèves retournaient dans leur milieu pour y diffuser la formation reçue.

Son œuvre de vulgarisation, Françoise l'a également poursuivie à la radio et à la télévision. Qui ne se souvient de ses conversations animées avec le regretté Paul Dupuis, à la faveur de programmes de lignes ouvertes qui s'échelonnèrent sur trois années ? Les courriers du cœur et d'entraide ont aussi été pour elle des instruments privilégiés de contact avec les femmes. Pendant sept ans, à *La Presse*, elle a mis ses connaissances et son expérience à la portée des lectrices.

Françoise a fort heureusement entrepris de jeter des souvenirs sur papier. *Par oreille*, le premier d'une série de livres de réminiscences, a paru en 1985 ; le second, *Par cœur*, est déjà sur le métier, ce qui, dans son cas, constitue plus qu'une banale expression puisque l'artisanat a

été pour elle un domaine de prédilection. Ces pages, elle les tissera sans doute d'une trame aussi dense que celle de sa carrière.

Laure GAUDREULT

● LE PREMIER SYNDICAT D'ENSEIGNANTS

Les moins jeunes se souviennent de l'époque où les maîtresses d'école recevaient 300\$ par année en échange de leur dévouement. Laure Gaudreault était de celles-là. C'était le moment où se multipliaient les écoles de rang, ce qui permettait au régime en place de s'offrir un plus grand nombre d'inaugurations à claironner.

Laure Gaudreault enseignait à La Malbaie. Dans le décor féerique de Charlevoix, la solitude l'invite à la réflexion...et à l'action. Elle trouve injuste la maigre pitance que touchent ces femmes vouées à la formation de la prime jeunesse.

Hausser le ton équivaut presque à une rébellion. Pourtant, elle s'ouvre à ses consœurs et en dynamise suffisamment pour que s'amorce la fondation du premier syndicat d'enseignants du Québec : la Corporation des institutrices catholiques, la CIC, cette CIC qui, en quelque sorte, débouchera éventuellement sur la CEQ. Certains diront qu'au fil des ans, l'arrogance du pouvoir s'est inversée pour devenir celle des syndiqués. N'est-ce pas la loi du pendule ?

En 1983, Yolande Cadrin-Rossignol a signé un film évoquant l'œuvre de pionnière de Laure Gaudreault. Un document qui restera.

Éva GAUTHIER

● DÉCORÉE PAR LA REINE DU DANEMARK

Née à Ottawa, cette nièce de Wilfrid Laurier, dotée d'une riche voix de mezzo-soprano, fut confiée par ses parents, M. et Mme L. Gauthier, au professeur F. Buels.

Lady Laurier s'intéressa tôt à son avenir. Elle et le premier ministre portèrent le talent extraordinaire de la jeune fille à l'attention d'un mécène, lord Strathcona, qui lui permit de parfaire son éducation musicale en Europe, sous les maîtres Dubule et Bouhy.

Par la suite, elle se rendit à Londres et la grande Albani s'émerveilla de son talent au point de l'engager pour une tournée de récitals à travers la Grande-Bretagne. En 1901, elle chanta un important rôle dans un oratorio présenté à l'occasion du couronnement d'Édouard VII.

Puis, ce fut l'Italie qui l'applaudit ; elle y étudia l'opéra sous Carigiani et Oxilia et fit ses débuts dans *Carmen* à l'Opéra royal de Pavie. Elle parcourut par la suite l'Orient pendant plusieurs années.

En 1910, elle avait atteint une telle excellence que le *Covent Garden*, de Londres, retint ses services. Juste auparavant, elle avait chanté à

une matinée royale, à Copenhague, ce qui lui avait valu d'être décorée de l'Ordre de la reine du Danemark. Seulement quatre femmes avaient été ainsi honorées avant elle.

Paule GAUTHIER

● UNE AVOCATE CHEZ LES AVOCATS

Le droit a été l'une des premières professions libérales où la Québécoise s'est affirmée, ce qui lui a servi de marchepied vers la magistrature, ainsi qu'il est rappelé en d'autres pages.

Mais si la Québécoise avait assez de jugement pour monter sur le banc, elle devait tout de même en avoir suffisamment démontré pour gravir les échelons à l'intérieur même de la profession : chez les gens de robe, les effets de manches n'ont jamais perdu leurs droits !

Ici comme ailleurs, la Québécoise a lentement accédé à la pratique du droit. Paule Gauthier ne fut pas la première à y parvenir, mais la première femme élue à la présidence de la division du Québec de l'Association du barreau canadien. C'était en 1984.

Membre associée de l'étude Stein, Monast, Pratte et Marseille, de Québec, elle avait été admise au sein du barreau en 1967 et avait obtenu deux ans plus tard une maîtrise en droit commercial. Au moment d'accéder à la présidence de la division du Québec de l'ABC, elle faisait partie du conseil d'administration du Trust Général et présidait le comité de discipline de l'Ordre des pharmaciens.

Madame Henri GÉRIN-LAJOIE (voir Marie LACOSTE-GÉRIN-LAJOIE)

Marie GÉRIN-LAJOIE

● FONDATRICE D'UNE COMMUNAUTÉ NON CONFORMISTE

Rêver en 1924 d'une société égalitaire, c'est-à-dire ne comportant pas de classes sociales, devait sembler une folle utopie dans l'esprit de la plupart des gens. Et davantage encore quand celle qui s'en faisait l'avocate était une bachelière issue d'une classe privilégiée !

Il serait superflu de rappeler ici à quel niveau social appartenait alors la famille Gérin-Lajoie. Mais Marie, notre première bachelière, avait une mère et une tante qui œuvraient contre la discrimination, spécifiquement à l'égard des femmes (voir Lacoste-Gérin-Lajoie, Marie, et Lacoste-Frémont, Thais). Et c'est en créant une nouvelle communauté de femmes qu'elle voulut s'impliquer : elle ne croyait pas que la charité parviendrait à elle seule à régler tous les problèmes ; elle croyait en une véritable justice sociale, qui aille au-delà des mots.

Notre fondatrice, Sœur Marie Gérin-Lajoie, disait la supérieure générale des Sœurs Notre-Dame-du-Bon-Conseil, Sœur Lorette Langlais, rêvait d'une société où les femmes les plus instruites et les

mieux nanties aideraient les autres à acquérir leur autonomie. Dans la communauté, il n'y a jamais eu de différence entre les sœurs, quels que fussent leurs talents ou leur origine. Il n'y a pas beaucoup de communautés de femmes qui peuvent en dire autant !

Après soixante ans, les Sœurs Notre-Dame-du-Bon-Conseil comptaient 178 religieuses présentes dans sept diocèses du Québec, ainsi qu'à Miami, à Cuba et en Équateur. Une communauté longtemps jugée non conformiste, mais dont l'apostolat, de nos jours, n'étonne plus. Ainsi, certaines religieuses travaillent au sein d'organismes sociaux, apportant ainsi un salaire qui permet à d'autres d'œuvrer pour la réalisation de programmes communautaires.

Terrains de jeux, colonies de vacances pour les jeunes, foyers pour jeunes filles, garderies, formation en action sociale, autant de domaines qui ont retenu l'attention de ces religieuses, une démarche souple qui épouse toujours des formes nouvelles.

Josette GHEDIN-STANKÉ

● LA COQUETTERIE DEVENUE PROFESSION

Être coquet n'a rien de péjoratif puisqu'essentiellement, c'est chercher à plaire aux personnes du sexe opposé. Il ne s'agit pas non plus d'une inclination exclusivement féminine. Autrement, pourquoi, jadis, les gentilhommes se seraient-ils affublés de perruques poudrées ? Ils n'avaient certes pas tous une calvitie... à habiller !

Les dames, bien sûr, avaient aussi recours à des artifices, qui n'étaient pas par définition artificiels, et la coquetterie ne constituait pas leur apanage, mais elles ont toujours su souligner habilement les accents de leur personnalité.

Dès le XVII^e siècle, les coquettes faisaient appel à la belladone pour se dilater les pupilles ; de nos jours, en ophtalmologie, on en utilise un dérivé, l'atropine, pour les mêmes fins.

Plus près de nous, nos aïeules avaient découvert les vertus de la feuille de betterave comme fard pour les joues et n'hésitaient pas à s'enfariner par ailleurs la figure pour en blanchir la peau : c'était la période où les belles dames n'allaient au soleil que sous l'écran protecteur d'un grand chapeau.

De nos jours, la recherche de l'esthétique ne s'accompagne plus des contraintes que s'imposaient nos grand-mères : les maris n'ont plus à poser le genou dans le dos de leur compagne pour les transformer en...sablier : la taille de guêpe résulte plutôt d'exercices bienfaisants et de régimes alimentaires équilibrés.

Quant aux soins de la peau et du corps, ils font maintenant l'objet d'une formation pédagogique, tellement la recherche de l'esthétique est devenue une préoccupation quotidienne, et on ne compte plus les salons qui en ont fait une spécialité. Mais on ne s'improvise pas esthéticienne, d'où la nécessité d'un enseignement rationnel.

En 1961, Josette Ghedin, Parisienne de naissance, mais arrivée au Québec huit ans plus tôt, fondait à Montréal le Centre d'études esthétiques, en vertu de la Loi des écoles professionnelles privées.

Ce fut la première institution du genre au Canada.

Josette Ghedin œuvre en un domaine encore tout neuf, et pour amener candidats et candidates à choisir cette nouvelle profession, elle multiplie les conférences et on a bientôt recours à sa compétence sur les ondes.

Le livre constitue aussi pour elle un précieux outil de vulgarisation : elle en signera sept entre 1963 et 1976, tous traduits en diverses langues, les deux derniers, *Exercices pour rester belle et Peau nue*, parus aux Éditions internationales Alain Stanké.

Autant de constance devait trouver sa récompense. Lorsque, dans les années 70, l'esthétique a conquis pour ainsi dire ses lettres de noblesse en entrant de plain-pied dans l'enseignement secondaire, plusieurs élèves du Centre d'études esthétiques deviennent à leur tour professeurs, alors que d'autres ont lancé leurs propres écoles particulières, notamment à Toronto et à Vancouver. D'autres encore ont choisi de pratiquer ou d'enseigner leur profession aux États-Unis, plus précisément à New York, en Floride et en Californie.

Françoise GIFFARD – Sœur Saint-Ignace

● LA PREMIÈRE RELIGIEUSE CANADIENNE

Le quatrième iour de Iuin, Feste de la Pentecoste, le Capitaine de Nesle arriua à Kebec. Dans son vaisseau estoit Monsieur Giffard, et toute sa famille, composée de plusieurs personnes qu'il ameine pour habiter le pays. Sa femme s'est monstrée fort courageuse à suiure son mary : elle estoit enceinte quand elle s'embarqua, ce qui luy faisoit apprehender ses couches ; mais nostre Seigneur l'a grandement fauorisée, car huict jours apres son arriuée, sçavoir est le Dimanche de la Sainte Trinité, elle s'est deliurée fort heureusement d'une fille, qui se porte fort bien et que le Pere Lallemand baptisa le lendemain.

Il fallait bien que la première religieuse canadienne entrât dans le monde...avant de le quitter pour prendre le voile, car cette petite bercée par les vagues de l'Atlantique, Françoise Giffard, après avoir été pensionnaire chez les Hospitalières de l'Hôtel-Dieu pendant plusieurs années, se joignit aux huit religieuses qui composaient alors la communauté le 4 octobre 1648 et prit le nom de Sœur Saint-Ignace, comme l'avait souhaité la première supérieure deux années plus tôt avant de mourir. *C'est la première canadienne qui ait eû le bonheur de se consacrer a Dieu dans la sainte Religion*, précisent les *Annales de l'Hôtel-Dieu*.

Malheureusement, Sœur Saint-Ignace porta le voile moins de neuf ans : elle mourut le 15 mars 1657, à l'âge de 23 ans. *Tout le país*

accourut a ses funeraillles, rapporte la même source, benissant le Seigneur de ce que cette Colonie avoit donné au Ciel une si belle fleur.

La sœur de la religieuse, Marie, née en France, épousa Jean Juchereau de La Ferté, à Québec, en 1645. De ce mariage naquirent trois fils et quatre filles, trois de celles-ci entrèrent en religion, suivant ainsi les traces de leur tante ; l'une d'elles, Mère Jeanne-Françoise Juchereau de Saint-Ignace, est justement l'auteur des *Annales de l'Hôtel-Dieu* ; Marie devint comme son aînée hospitalière à Québec ; quant à la troisième, Charlotte, c'est à La Rochelle qu'elle choisit de se faire religieuse.

**Madame Robert GIFFARD (voir Marie RENOUARD-GIFFARD)
GINEVRA (voir Georgina LEFAIVRE)**

**Madame Jean-Joseph GIROUARD (voir Émilie BERTHELOT-
GIROUARD)**

Antoinette et Germaine GIROUX

● DEUX ÉTOILES DE NOTRE FIRMAMENT THÉÂTRAL

Quelle dette le théâtre, au Québec, n'a-t-il pas contractée envers les sœurs Giroux ?

Antoinette eut l'honneur d'être choisie comme première boursière du gouvernement du Québec en art dramatique. Elle étudie en France avec Denis d'Inès. À son retour, on fait l'éloge de sa *diction, de son aisance et de son charme*. On lui offre de jouer *L'Aiglon*. Ce sera le plus beau souvenir de sa vie. À Paris, le Théâtre de la Porte-Saint-Martin l'avait engagée et lui avait demandé de jouer des premiers rôles dans une tournée qu'il devait faire en Amérique, et notamment à... Montréal !

Quant à Germaine, sa carrière fut parallèle à celle de sa sœur. On peut dire qu'elle consacra toute sa vie au théâtre, car c'est à l'âge de trois ans qu'elle avait fait ses débuts. On ne saurait énumérer toutes les troupes dont elle fit partie. Son interprétation du rôle de *Madame Sans-Gêne* est demeurée profondément gravée dans le souvenir des fervents du théâtre.

Leur père, Lactance Giroux, photographe officiel de la ville de Montréal et amant des beaux-arts, leur avait fait promettre de ne pas interrompre leur participation à des représentations s'il lui arrivait de mourir en pleine saison théâtrale, et c'est précisément ce qu'elles firent par respect pour sa mémoire.

Mais les sœurs Giroux durent partir à leur tour, Germaine, tout d'abord, en 1975, et ce fut un deuil ressenti par les habitués de la télévision, car elle avait fait partie de la distribution de presque tous les romans-fleuves ; puis, Antoinette, en 1978.

Le journaliste Arthur Prévost rapporte au sujet de Germaine une anecdote qui ne manque pas de piquant. Un jour, certain jeune réalisateur à la recherche d'interprètes lui demanda si elle avait au moins quelque expérience. La réponse ne se fit pas attendre.

— Écoutez, jeune homme, vous ne vous promeniez pas encore dans les couilles de votre père que les Giroux contribuèrent à faire vivre le théâtre à Montréal !

Sans doute jugea-t-il qu'il se trouvait devant une madame...sans gêne !

Madeleine GLEASON-HUGUENIN

● LA FONDATRICE DE LA REVUE MODERNE

Nous évoquons dans une autre page la mémoire de *Françoise* (Robertine Barry), qui fut à l'origine des courriers du cœur, mais la grande *prêtresse* de ces chroniques fut sans doute Madeleine Gleason-Huguenin. Victor Barbeau écrit, dans *La tentation du passé*, que, journaliste de carrière, sa rubrique dans *La Patrie* faisait loi à travers le Québec en affaires de cœur, de ménage et d'étiquette.

Mais tel n'est probablement pas son plus grand mérite, qui fut sans doute la fondation de *La Revue Moderne*, avec le parrainage d'Olivar Asselin. Hélas ! il ne suffisait pas de posséder son métier, d'avoir de l'entregent et de recruter de bonnes plumes pour connaître le succès financier. L'entreprise périclita. L'auteur de ces lignes fut l'un des collaborateurs de *La Revue Moderne* alors que la dirigeait Marcel Cadieux, futur ambassadeur du Canada à Paris. Une infusion de capitaux torontois, écrit Victor Barbeau, la dépouilla de son titre et en fit *Châtelaine*.

En 1938, Madeleine Gleason-Huguenin signa *Portraits de femmes*. C'est à sa fille unique, Madeleine, qu'elle dédia ces portraits *cueillis au jardin de la vie qu'elle a si tôt désertée*.

Hortense GLOBENSKY-PRÉVOST

● UNE QUI N'AVAIT PAS FROID AUX YEUX

Pendant les troubles de 1837-38, les Bas-Canadiens se divisèrent en deux camps : ceux qui prirent les armes ou, en tout cas, appuyèrent les Patriotes et ceux qui trouvaient indéfendable ou imprudent de tenter de conquérir par la rébellion ce que la politique n'avait pu obtenir. Des deux côtés de la *barricade*, la conviction allait souvent jusqu'à la témérité.

Hortense Globensky-Prévost habitait Sainte-Scholastique. Le comté des Deux-Montagnes vibrerait de l'enthousiasme des Patriotes, mais elle n'hésitait pas à les blâmer et à crier son attachement au gouvernement en place.

Dans la journée du 6 juillet, raconte l'archiviste E.-Z. Massicotte, on l'informa que les Patriotes se proposaient de lui faire un mauvais parti au cours de la nuit suivante ; on lui conseilla de barricader sa maison et de se réfugier quelque part.

Mais elle pleurait un enfant de trois mois qui reposait sur sa couche funèbre. Elle refusa de l'abandonner, plaça des lampes dans toutes les fenêtres, endossa des vêtements et le bonnet bleu de son mari et chargea calmement les fusils et pistolets qu'elle put trouver.

Quand les Patriotes se présentèrent, ils reconnurent aisément cette femme qui allait de fenêtre en fenêtre, un fusil posé sur le bras, et n'osèrent pas investir la maison ; sans doute n'était-ce pas par crainte, car ils étaient une cinquantaine.

Dès que la nouvelle leur parvint, certains *loyalistes* de Montréal vinrent à Sainte-Scholastique présenter à cette citoyenne une superbe thèse *in testimony of heroism beyond her sex* ; ils n'avaient même pas eu la délicatesse d'y graver une inscription rédigée en français !

Quelques semaines plus tard, après la messe dominicale, des Patriotes vinrent haranguer les paroissiens pour les gagner à leur cause. Mme Prévost n'hésita pas à prendre la parole et à recommander plutôt la fidélité au gouvernement. Quand on menaçait de la faire taire par la force, elle exhiba un pistolet. Le lendemain, on l'arrêtait pour port d'arme illégal, mais elle ne fit pas long feu derrière les barreaux puisqu'elle était une prosélyte de l'*establishment*.

Madame Nicolas GODÉ (voir Françoise GADOIS-GODÉ)

Madame Charles-G. GOLLER (voir Virginie CADIEUX-GOLLER)

Ernestine GOULET-FRANCŒUR

● MÈRE DE JOURNALISTE

Le principal fleuron de cette femme de cœur et d'esprit fut d'avoir donné naissance à l'un de nos plus brillants journalistes. C'est sans doute à sa mère que Louis Francœur devait sa remarquable intelligence et son inclination pour la culture. Cette mère, il est permis de croire qu'il la déconcerta souvent, mais il lui procura aussi des joies intellectuelles.

Il lui faisait souvent lire ses conférences. *Tu sais*, lui disait-elle affectueusement, *ta plume vaut ta gueule !* Un jour qu'il avait donné une causerie très féministe, elle écrivit sous un pseudonyme une lettre ouverte à la *Gazette*, le piquant au vif : Marie Curie, Florence Nightingale et Édith Cavell auraient-elles préféré faire campagne pour le suffrage féminin plutôt que de se dévouer pour l'humanité ? Il n'en fallait pas plus pour aiguillonner le journaliste.

Quelques jours plus tard, Mme Francœur dînait chez son fils quand le téléphone sonna. *C'était Mme Casgrain*, dit-il négligemment en revenant à table. *Elle voudrait que je réponde à son curé ; elle dit que c'est sans doute un curé qui m'a écrit dans la Gazette.*

Là-dessus, la discussion s'engage. Soudain, Mme Francœur laisse tomber une locution quelque peu recherchée. Perspicace, son fils se tourne vers elle, la fixe quelques secondes et lui dit : *C'était donc toi, maman ?* L'auteur de ces lignes tient cette anecdote de son ancien patron, Fernand Denis, du *Petit Journal*.